

*...entre les aspirations humanistes et les réalités du monde d'aujourd'hui,
un mur s'est dressé. Le moment est donc venu de l'abattre.
Pour cela, l'union de tous les humanistes du monde est nécessaire...*
(Document Humaniste)

Internationale Humaniste

Sommaire

Prologue

I. Congrès

1. Documents fondateurs élaborés par le bureau de coordination

1.1. Rapport du bureau de la coordination

1.2. Déclaration de principes

1.3. Thèses

1.4. Bases de l'action politique

1.5. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

1.6. Statuts de l'Internationale Humaniste

2. Message du Président de l'Internationale Humaniste au Premier Congrès.

3. Annexe - hommage à Galilée

II. Congrès

1. Documents présentés

1.1. Rapport de la Présidence

1.2. Message de la Commission Organisatrice

1.3. Document du Mouvement Humaniste

2. Statuts de l'Internationale Humaniste (Révision)

3. Document final du congrès

4. Annexes

4.1. Message du Président de l'Internationale Humaniste au Forum Humaniste à Moscou

4.2. Introduction au forum humaniste

III. Adhésion à l'Internationale Humaniste

Prologue

Dans un monde qui se globalise à grande vitesse et qui montre les symptômes d'un choc entre les cultures, les ethnies et les religions, la nécessité de construire une nation humaine universelle multi-ethnique, multi-culturelle et multi-confessionnelle devient chaque fois plus forte. C'est ce projet qui fut lancé lors du premier Congrès de l'Internationale Humaniste.

Dans le second Congrès apparut clairement la nécessité de mener la discussion et la proposition d'une action transformatrice à direction humaniste vers un milieu plus ample que le milieu strictement politique.

Dans le premier Forum Humaniste, qui eut lieu à Moscou les 6 et 7 janvier 1993, immédiatement après la célébration du deuxième Congrès, participèrent de nombreuses organisations et individus - comme dans le second à Mexico les 7, 8, 9 janvier 1994, et dans le troisième à Santiago du Chili les 7 et 8 janvier 1995 - animant un échange intense sur de nombreux thèmes qui ont été organisés depuis dans les domaines suivants : 1. Santé, 2. Education, 3. Droits de l'Homme, 4. Non-discrimination, 5. Ethnies et cultures, 6. Science et technologie, 7. Ecologie, 8. Art et expressions populaires, 9. Religiosité, 10. Groupements sociaux de base, 11. Partis politiques, 12. Mouvements alternatifs, 13. Economies alternatives.

L'expérience positive et enrichissante du Forum Humaniste a renforcé le projet de l'Internationale Humaniste d'amplifier les formes de participation à son organisation comme cela avait été prévu par la modification de ses statuts approuvée lors du second Congrès.

L'Internationale Humaniste invite aujourd'hui toutes les forces possibles à s'intégrer au projet de construction d'une nation humaine universelle : non seulement les nouveaux partis humanistes qui sont en train de se former dans divers pays, mais aussi les autres partis et toutes les organisations et individus ayant une orientation humaniste même s'ils n'agissent pas politiquement dans des enceintes de partis ou de fronts.

C'est vers les nouveaux membres qu'est particulièrement dirigé ce livre qui synthétise l'expérience et l'idéal de l'Internationale Humaniste.

Rome, le 30 avril 1997

Congrès

7 janvier 1989, Florence, Italie

Documents fondateurs élaborés par le bureau de coordination

Rapport du bureau de la coordination

Antécédents et recommandations

Les travaux préalables à la réalisation de ce Congrès furent réalisés par une commission de coordination des activités des différents Partis Humanistes en cours de formation réunis en 1984 à Madrid. Cette réunion eut lieu le 1^{er} mai à l'occasion du point culminant de la campagne européenne contre le chômage.

A cette époque, l'unique courant qui parlait d'humanisme dans l'action politique et avait un caractère international, était celui représenté par ces partis qui commençaient à se développer avec les difficultés propres aux commencements. Ces premiers partis n'ont pas eu pour base l'action corporatiste ni l'action étudiante. Ils ne sont pas non plus le fruit d'autres structures politiques et ne se sont pas organisés par rapport à des leaders provenant de groupes politiques. Leurs débuts étaient en relation avec des associations culturelles préoccupées par l'étude du développement humain et des processus sociaux.

Sur la base de :

* Considérer l'être humain comme valeur centrale de toute organisation sociale et de rejeter par la même toute forme de discrimination générée par différents types de violence ;

* Etablir le principe d'option comme une expression concrète de la liberté dans le champ politique ;

* Mettre en avant le principe de solidarité dans les relations de travail (qui trouve son expression dans les formes coopératives, de cogestion et d'autogestion) et d'adopter la méthodologie de la non-violence comme forme d'action politique.

Ces partis initiaux ont défini des propositions d'action pour la diffusion de ces idées de principes et pour favoriser la formation de nouveaux partis humanistes dans différents pays.

En juin 1985 eut lieu une réunion à Rio de Janeiro dans laquelle fut coordonnée l'action des divers partis humanistes déjà constitués et de certains autres en voie de formation.

En janvier 1987, dans une réunion tenue à Bombay, on examina l'accomplissement des objectifs et on établit un calendrier d'actions devant être réalisées à l'échelle internationale comme ce fut le cas de la campagne contre l'Apartheid en Afrique du Sud, qui fut lancée en octobre de la même année.

Depuis, de nombreuses rencontres régionales ont permis de coordonner et de continuer l'action ; depuis, la participation aux élections dans divers pays a commencé ; depuis, il y a eu la lutte contre des régimes dictatoriaux comme ceux de Stroessner au Paraguay et de Pinochet au Chili...

Tout cela a eu lieu et fait partie de l'histoire du Parti Humaniste, mais pour autant cela ne permet pas de donner une image complète de tout ce qui a été effectué.

Déjà en janvier 1988 à Rome la création d'un organisme international était devenue nécessaire. Là fut décidé de configurer un bureau de coordination pour la réalisation du premier Congrès International Humaniste qui aurait lieu à Florence en janvier 1989.

Et nous y sommes...

Ce bureau de coordination au moment de cesser ses fonctions présente les documents fondateurs suivants, à savoir :

1. Déclaration de principes ;
2. Thèses du Parti Humaniste ;
3. Bases de l'Action Politique ;
4. Proposition d'incorporation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
5. Statuts de l'Internationale Humaniste.

Ce bureau de coordination propose de plus que soient prises en compte les recommandations qui suivent.

Recommandations

1. Que le caractère de l'Internationale ne soit pas, dans l'absolu, exécutif mais qu'il serve à la coordination des activités et à une meilleure intelligence commune de ses pays membres.

2. Que tout le pouvoir décisionnel de l'Internationale émane d'une Assemblée Générale et que celle-ci conserve la faculté de corriger, rectifier et modifier les situations non prévues au moment de lancer les actions.

3. Qu'il existe une fonction de mise en place des décisions de l'Assemblée, nommée "Conseil Général" et que ce Conseil soit de direction collégiale et tournante.

4. Qu'il y ait des élections internes au minimum tous les deux ans dans les partis nationaux.

5. Que la situation interne de conflit d'un parti d'un pays ne puisse prétendre être résolue par l'Internationale, pas plus que pourrait être décidé par l'Internationale un conflit entre deux partis humanistes de pays distincts. Néanmoins c'est le rôle de l'Internationale d'assumer un caractère de médiateur à la demande des partis.

6. Que s'instaure la pratique de la Démocratie interne se basant sur la pluralité des listes et sur la participation effective des minorités à partir de 1 % des voix obtenues dans les élections internes. L'exercice

du respect des minorités est basé sur notre conception du dépassement de l'ancien par le nouveau. Ceci est basé de plus sur la primauté du futur sur les actions qui se réalisent dans une situation déterminée ; ceci est basé sur l'ouverture des probabilités en faveur du fait que les phénomènes naissants deviennent des orientations de processus futur. En somme, ceci est basé sur l'idée élémentaire que tout ce qui naît, naît petit. Et cette idée s'oppose aux pratiques qui n'acceptent comme valeur que ce qui est grand et que ce qui est installé. Pour les mêmes raisons nous comprenons que l'ampleur qu'ont nos différents partis obéit à leurs différents moments de processus et à des conjonctures du milieu dans lequel ils évoluent et que ces faits ne représentent pas des différences qualitatives substantielles.

Ces brèves Recommandations que nous venons de prononcer sont accompagnées par les documents que nous avons précédemment mentionnés et que nous remettons formellement à cette première Assemblée Générale de l'Internationale Humaniste.

Déclaration de principes

Quel système, quelle nation, quel peuple, quelle organisation échappent aujourd'hui à la crise générale ?

Ce n'est pas par l'action des étoiles, du climat ou des régimes alimentaires que sous toutes les latitudes, s'infiltrent le nihilisme, le chômage, l'inflation, la violence, la torture, la persécution, la discrimination et la mort. Dans cette situation d'urgence, aujourd'hui comme par le passé, l'humanisme donne une réponse : organiser les relations sociales à partir de l'être humain et pour l'être humain. Cette réponse de compromis social se concrétise par la formation du Parti Humaniste.

Si, à d'autres époques, l'humanisme a réagi contre l'obscurantisme et les régimes autoritaires en faisant surgir la science et en proposant des formes progressistes d'organisation sociale, à l'heure actuelle cette glorieuse naïveté a mûri, s'est forgée une identité en prenant conscience de ses possibilités et de ses limites.

L'existence humaine est le point de départ de l'humanisme, et non les théories qui posent comme postulat la réalité du monde précédant la vie humaine.

L'humanisme n'accepte pas l'explication donnée par les philosophies passées, qui prétendent qu'une métaphysique, une sociologie ou bien une historiologie sont nécessaires pour rendre compte de l'existence humaine. Tout au contraire, c'est seulement à partir de l'existence humaine vécue et concrète que l'on peut organiser une vision scientifique du monde.

L'humanisme d'aujourd'hui ne se satisfait ni de la thèse scientifique, sans fondement existentiel, ni de la supercherie d'une supposée nature humaine qui détermine les individus dans le sens du bien et du mal.

Les points fondamentaux de l'humanisme quant aux faits sociaux sont :

1) Le monde dans lequel nous naissons est un monde social, constitué par des intentions humaines.

2) Seule la sociabilité du monde a de l'intention. Le naturel est susceptible d'être "intentionnalisé", "humanisé". Il est certain que le social est à la fois agent et patient d'humanisation, de sens.

3) Par conséquent, l'existence humaine est liberté en tant qu'affirmation ou négation du monde. L'intentionnalité humaine permet d'affirmer ou de nier des conditions et, par-là même, de ne pas être le simple "reflet" de celles-ci.

4) Le social est historicité. Ainsi l'être humain est histoire sociale et personnelle, et non pas "nature" humaine. La nature affecte seulement le corps humain et non l'intentionnalité, qui, elle, définit l'humain.

5) C'est à partir de la liberté que l'être humain choisit d'accepter ou de nier les conditions sociales dans lesquelles il naît, se développe et meurt. Personne ne peut exister sans se confronter aux conditions sociales dans lesquelles il vit et personne ne peut se passer de choisir entre elles. Le fait de ne pas choisir entre des conditions est aussi un choix. Les résultats du choix ne confirment ni n'infirment un tel fait.

6) Dans la confrontation avec les conditions sociales, surgit la notion d'historicité qui se comprend comme précédant et succédant la propre existence. Ainsi, l'activité sociale est un continuel jugement de l'histoire et elle est aussi un engagement envers le futur, au-delà de la mort personnelle.

7) L'existence humaine se développe parmi des conditions sociales et personnelles imposées par les conditions historiques. De telles conditions sont inévitables, mais n'imposent aucune nécessité historique.

8) La contradiction a son corollaire au niveau personnel dans le registre de la souffrance. C'est pourquoi, confronté aux contradictions sociales, l'être humain identifie sa souffrance individuelle à celle des ensembles soumis aux mêmes conditions.

9) La contradiction sociale provient de la violence. Cette violence se manifeste par la submersion de l'être humain ou des ensembles humains dans le monde de la nature, les spoliant d'intention (et, bien sûr, de liberté).

10) Les différentes formes de violence sont l'expression de la négation de l'être humain qui est en l'autre.

11) L'appropriation du "Tout" social par une minorité signifie violence et est à la base de la contradiction et de la souffrance.

12) La souffrance, personnelle et sociale, ne peut être dépassée que par la modification des facteurs de violence qui ont installé la contradiction.

13) La lutte pour l'humanisation du monde (naturel et social) s'accroît et se développe à partir de ses propres résultats, en tant que progrès. Dans ce progrès, l'intentionnalité s'ouvre un chemin, dépassant la

douleur et la souffrance.

L'humanisme fait appel à une méthodologie descriptive et interprétative, dont la tendance à la réflexion sur l'existence dans le moment actuel est le point de départ de son développement ultérieur. En ce sens, il aspire à une méthodologie réellement scientifique. D'autre part, dans le domaine social, il aspire à réaliser ses revendications par une lutte reposant sur la méthodologie non-violente.

Le Parti Humaniste ne surgit pas de façon insolite, mais correspond à la nécessité de donner une réponse à la crise de déshumanisation sociale croissante. Mettre sur pied le parti dans chaque pays sera certainement un travail local, mais fera partie d'une dynamique commune à tous : celle d'humaniser la terre.

Thèses

Le développement qui suit a pour but d'amplifier les idées présentées dans la Déclaration de Principes du Parti Humaniste. L'être humain, avant de penser à son origine, à son destin, etc. se trouve dans une situation vitale déterminée qu'il n'a pas choisie. Ainsi, il naît immergé dans un monde naturel et aussi social, "rempli" d'agressions physiques et mentales qu'il enregistre comme douleur et souffrance. En réaction, il se mobilise en essayant de dépasser cette douleur et cette souffrance.

A la différence d'autres espèces, l'espèce humaine est capable d'amplifier ses possibilités corporelles, grâce à la production et à l'utilisation d'instruments, de "prothèses" (étymologiquement: pro: devant ; thesis: action de poser).

C'est en luttant contre les facteurs de douleur qu'il produit des objets et des signes qui s'intègrent à la société et se transmettent historiquement. La production organise la société et la société, à son tour, organise la production dans un mouvement perpétuel. Bien sûr, l'être humain n'est pas comme l'insecte qui transmet son expérience génétiquement, mais son état naturel et animal est modifié par le monde social.

C'est dans ce monde que naît chaque être humain : un monde dans lequel son propre corps fait partie de la nature. Un monde non naturel, mais social et historique. C'est un monde de production (d'objets, de signes), spécifiquement humain. Dans ce monde tout ce qui est produit a un sens, une intention, un pourquoi. En définitive cette intention est de dépasser la douleur et la souffrance.

La perspective de son horizon temporel, caractéristique de l'être humain, permet à celui-ci de différer des réponses, de choisir parmi des situations et de planifier son futur. Cette liberté lui permet de se nier lui-même, de nier des aspects du corps, de se nier complètement (par exemple : dans le suicide) et de nier les autres.

Cette liberté est aussi celle qui permet à quelques-uns de s'approprier illégitimement le "Tout" social. C'est à dire qu'ils nient la liberté et l'intentionnalité des autres, les réduisent à des prothèses, à des instruments de leurs propres intentions. Là, se trouve l'essence de la discrimination dont la méthodologie est la violence physique, économique, raciale et religieuse.

En conséquence, ceux qui ont réduit l'humanité des autres ont produit, de cette manière, encore plus de douleur et de souffrance, reproduisant dans la société l'ancienne lutte contre la nature. Mais aujourd'hui, elle s'exprime contre d'autres êtres humains qui ont été convertis en objets naturels.

Cette lutte ne se déroule pas entre des forces mécaniques, elle n'est pas un réflexe naturel. C'est une lutte entre des intentions humaines, et cela nous permet de parler d'opresseurs et d'opprimés, de justes et d'injustes, de héros et de lâches. Le constat de la divergence des intentions humaines nous amène à reconnaître la valeur de la subjectivité personnelle. Ce constat nous permet logiquement de mettre en pratique la solidarité et l'engagement pour la libération de tous les discriminés, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires.

A ce niveau, une définition de l'être humain s'impose. Il ne suffit pas de dire "l'homme est un animal social", car d'autres animaux le sont aussi. Le définir comme un fabricant d'objets, possédant un langage, sera aussi incomplet. Pour l'humanisme "l'homme est l'être historique dont la forme d'action sociale transforme sa propre nature".

Si nous admettons la définition antérieure, nous devons accepter que l'homme puisse aussi transformer sa constitution physique...

Et c'est ce qui est en train de se produire. Cela a commencé avec des prothèses externes et aujourd'hui il les introduit dans son propre corps. Il est en train de changer ses organes, il intervient dans sa chimie cérébrale, la fécondation in vitro. Il commence même à manipuler ses gènes.

Une éthique de liberté, un engagement volontaire de lutte contre les conditions qui produisent douleur et souffrance - aussi bien en moi que chez les autres - découlent, premièrement, de la reconnaissance du fait que tout être humain se trouve dans une situation donnée et que cette situation se déroule dans le monde naturel (en première instance le propre corps) au même titre que dans le monde social. Cet engagement découle, deuxièmement, de la prise de conscience que les conditions d'oppression ont été établies par quelques-uns en s'appropriant le "Tout" social. Car l'oppression exercée sur n'importe quel être humain est aussi mon oppression, sa souffrance est la mienne et ma lutte vise la souffrance et ce qui la provoque.

Mais l'opresseur ne se satisfait pas d'enchaîner le corps. Il a besoin d'aller plus loin, de s'approprier toute liberté, tout sens et donc toute subjectivité.

Pour cela, le système doit "objétiser" les idées et la réflexion. Les idées "dangereuses" ou "suspectes"

doivent être isolées, enfermées et détruites comme s'il s'agissait de germes contagieux

Dans ce domaine l'être humain doit aussi revendiquer son droit à la subjectivité : il a le droit de s'interroger sur le sens de sa vie, de pratiquer et de proclamer publiquement ses idées, sa religiosité ou son athéisme. Tout prétexte qui entrave l'exercice, l'investigation, le prêche et le développement de la subjectivité, quiconque l'entrave ou le retarde, indique sans équivoque le signe de l'oppression qu'exercent les ennemis de l'humanité.

Les thèses suivantes constituent les fondements les plus amples, sur lesquels le corps des idées s'appuie, sur ce que nous appellerons, par anticipation "doctrine humaniste".

Les thèses, ne partent pas d'une "idée" ou d'une croyance de la réalité. Elles partent de "l'analytique" de la vie humaine comme existence, c'est à dire : la particularité concrète.

Ce préambule, qui est plutôt la direction initiale de toutes nos thèses n'empêche pas qu'on puisse arriver à un système très ample de compréhension, ainsi que cela se produit avec ces sciences qui ne partent pas d'axiomes.

D'un point de vue logique, nous défendons la méthodologie de l'analytique existentielle, et nous l'opposons à toutes logiques antérieures qui prétendent passer, par interférences, du général au particulier, puisque si on n'a pas de données de ce qui est particulier, on ne peut énoncer de données universelles qui l'incluent.

Nous reprenons sur ce point, l'interprétation des propositions catégoriques, selon laquelle les propositions particulières ont un caractère existentiel, en même temps que les propositions universelles sont leur négation.

Thèse 1 L'existence humaine se produit dans le monde. Elle y commence, s'y développe et s'y termine. C'est pourquoi on ne peut supposer une direction, une raison ou un sens préalable à l'existence, sans contredire ce qui précède.

Thèse 1.1 L'existence humaine commence avec la naissance, avec l'ouverture de l'intentionnalité au monde comme premier pas de liberté du conditionnement naturel. En ce sens, avant la naissance, on ne peut pas parler avec rigueur "d'existence humaine".

Thèse 2 Nous entendons par monde tout ce qui est différent du propre corps. Pourtant, celui qui existe considère son corps comme une partie du monde. Corps et monde sont ce qui est donné, ce qui est fait et ce qui est naturel.

Thèse 2.1 La nature n'a pas d'intention propre. Ni le corps, ni le monde ne possèdent de conscience séparée. Attribuer une finalité à la nature peut être un artifice pour la compréhension, mais cela ne dérive pas légitimement de ces propos.

Thèse 2.2 Le monde dans lequel on naît est aussi un monde social constitué d'intentions humaines.

Thèse 2.3 Seule la sociabilité du monde a une intention. Le naturel est susceptible d'être intentionnalisé, "humanisé". Il est certain que le social est agent et patient d'humanisation, de sens.

Thèse 2.4 L'existence humaine est ouverte au monde et y opère avec intention. Et même, elle peut le nier radicalement au moyen du suicide et de la destruction. L'existence peut annihiler le monde (par conséquent, le corps, la nature et/ou la société) ou bien humaniser le monde.

Thèse 2.5 Par conséquent, l'existence humaine est liberté en tant qu'affirmation ou négation du monde. L'intentionnalité humaine permet d'affirmer ou de nier les conditions, et, par-là même, de ne pas être le simple "reflet" de celles-ci.

Thèse 3 Le social est historicité. Ainsi, l'être humain est histoire sociale et personnelle, et non pas "nature" humaine. La nature affecte le corps humain et non pas l'intentionnalité qui, elle, est ce qui définit l'humain.

Thèse 3.1 C'est à partir de la liberté que l'être humain choisit d'accepter ou de nier les conditions sociales dans lesquelles il naît, se développe et meurt.

Personne ne peut exister sans se confronter aux conditions sociales dans lesquelles il vit et personne ne peut éviter de choisir entre elles. Le fait de ne pas choisir entre des conditions est aussi un choix. Les résultats du choix ne confirment ni n'infirmement ce fait.

Thèse 3.2 Dans la confrontation avec les conditions sociales surgit la notion d'historicité qui se comprend comme précédant et succédant la propre existence. Ainsi, l'activité sociale est une continue mise en cause de l'histoire et elle est aussi un engagement vers le futur, au-delà de la mort personnelle.

Thèse 3.3 L'existence humaine se développe parmi des contradictions introduites dans le social et le personnel par les conditions historiques.

Thèse 3.4 La contradiction a son corollaire au niveau personnel dans le registre de la souffrance. C'est pour cela que, confronté aux conditions sociales de contradiction, l'être humain individuel identifie sa souffrance avec celle des ensembles soumis aux mêmes conditions.

Thèse 4 La contradiction sociale est le produit de la violence. L'appropriation du "Tout" social, par une de ses parties, est violence et cette violence est à la base de la contradiction et de la souffrance. La violence se manifeste comme le dépouillement de l'intentionnalité de l'autre (et bien sûr de sa liberté) ; comme action d'immerger l'être humain ou l'ensemble des êtres humains, dans le monde de la nature.¹

¹ C'est pour cela que les idéologies dominantes ont considéré les natifs opprimés comme "naturels", les ouvriers

Thèse 4.1 Les différentes formes de violence (physique, économique, raciale et religieuse) sont des expressions de la négation de l'humain chez l'autre.

Thèse 5 Dans le champ des relations interpersonnelles, "l'objétisation" de l'autre: la négation (ou appropriation) de tous ou de quelques aspects de son intentionnalité est facteur de souffrance. Dans tous les cas, il y a des oppresseurs et des opprimés, des discriminateurs et des discriminés.

Thèse 6 La souffrance personnelle et sociale doit être dépassée par la modification des facteurs d'appropriation illégale et violente qui ont installé la contradiction dans le monde. Cette lutte pour dépasser la souffrance donne une continuité au processus historique et un sens à l'être humain puisqu'elle affermit son intentionnalité niée par les autres.

Thèse 6.1 La lutte pour l'humanisation du monde (naturel et social) s'accroît et se développe à travers ses résultats en tant que progrès. Mais le fait que les sociétés ne se retrouvent pas dans un même schéma et processus de développement, mais dans des voies différentes de progrès, fait que les conditions de libération sont toujours à portée de main et non pas dans un futur lointain dans lequel de supposées "conditions objectives" se produiraient.

Thèse 7 Finalement, la mort paraît imposer sa "naturalité" à l'intentionnalité de l'être humain et avec sa facticité, jusqu'à maintenant inéluctable, semble déterminer tout futur et toute liberté. C'est la rébellion, face à ce fait définitif et face à la maladie, à l'inégalité et à l'injustice, qui donne une cohérence à la vie humaine.

Dans cet exposé, il n'y a aucune nécessité logique qui oblige l'être humain à accepter le triomphe de l'absurde, du naturel, sur l'intentionnalité et la liberté.

Bases de l'action politique

Le Parti Humaniste proclame expressément :

Le soutien au régime démocratique comme moyen de transition d'une démocratie formelle vers une démocratie réelle.

La lutte pour instaurer des régimes démocratiques là où ils n'existent pas ainsi que là où ils ont été renversés par des régimes autoritaires.

D'autre part, le Parti Humaniste rejette expressément :

La violation des Droits de l'Homme, l'emploi de la violence comme solution des conflits et la concentration des pouvoirs sur une seule ou plusieurs personnes.

Quant à la méthodologie d'action, le Parti Humaniste affirme catégoriquement ce qui est exprimé dans sa Déclaration de Principes : l'humanisme est régi par l'action non-violente.

Le parti considère la souffrance du peuple comme produit de la violence économique. Par conséquent il proclame la nécessité de renforcer toute organisation sociale qui contrecarre cette situation. Dans ce sens, il encourage la création de coopératives de production, de services et de consommation, et exige de l'Etat l'appui nécessaire pour la transformation en coopérative de toute entreprise dont la situation compromet le présent et le futur de ses travailleurs.

Le Parti affirme que les monopoles économiques et financiers sont les responsables de la dépendance et du manque de communication qui existent entre les forces de production de chaque pays. La propriété est un phénomène historique, comme l'est aussi la société.

Dans cette optique le Parti prévient du danger de freiner cette dynamique et de maintenir par ailleurs, par la loi, les thèses naturalistes immobilistes. L'humanisme social promeut des réformes fiscales ainsi que de nouveaux modèles d'autogestion et de cogestion, capables de modifier la situation de la propriété, et qui incitent à une distribution progressive de la richesse.

Différentes formes de discrimination découlent de l'exploitation économique et acquièrent un caractère de violence raciale, religieuse, générationnelle, culturelle et psychologique. Le Parti souligne la violence exercée particulièrement contre les femmes et les jeunes considérés comme des objets et non comme des sujets de plein droit.

Pour le Parti Humaniste le principe d'action est l'expression politique concrète de la liberté, c'est-à-dire : Multiplicité des modèles de cogestion dans un système coopératif général ; Pluralité syndicale dans une confédération de travailleurs ; Cogestion estudiantine exercée au travers d'une centrale d'étudiants avec pluralité de listes et de lignes ; Service militaire facultatif ; Egalité d'expression pour les différentes confessions religieuses ainsi que pour l'athéisme. En somme, l'attitude de base que le Parti accomplit est la lutte contre l'autoritarisme et les monopoles économiques et idéologiques.

Les priorités du Parti sont : La fin de la pauvreté, en supprimant le chômage et l'exploitation, par un système coopératif ; L'éducation gratuite à tous les niveaux ; La sécurité sociale et la médecine sociale ; La réduction progressive du budget militaire ; Un militantisme international solidaire avec les pays qui luttent pour leur libération.

exploités comme "force de travail", les femmes reléguées au rang de "procréatrices", les races dominées comme zoologiquement "inférieures", les jeunes dépossédés des moyens de production, comme seul projet, caricature immature des hommes complets ; les peuples latino-américains et africains comme évolutivement incomplets, comme "sous-développés", et ainsi de suite.

Le Parti considère que toute politique réellement civilisée doit avoir comme point de départ deux prémices fondamentales : 1) Une action constante de renouvellement des institutions juridiques et politiques, fondée sur l'idée de dépassement de l'ancien par le nouveau. 2) La transparence dans les procédés politiques de chaque pays ainsi que dans les relations entre pays.

En matière internationale, le Parti propose :

1) L'adhésion à la politique de non-alignement.

2) La signature de traités de paix permanents entre pays d'une même zone de conflits, tout en continuant les négociations particulières. L'observation des zones conflictuelles sera laissée aux Nations Unies, et sera dans les cas extrêmes soumise pour décision finale au Tribunal International.

3) La démilitarisation accélérée, progressive et proportionnelle des pays des zones conflictuelles et des grandes puissances, même quand celles-ci n'agissent pas directement dans ces zones.

4) L'élimination des barrières douanières et l'intégration économique des pays d'une même zone géographique, par des traités spécifiques de complémentarité.

5) La négociation en commun des pays endettés avec la banque accréditée, sans l'intermédiaire d'organismes vis à vis desquels ces pays n'auraient contracté aucun emprunt.

6) L'échange dans la discussion internationale, dans le but de créer un nouvel ordre économique, de sorte que les relations d'échange détériorées aujourd'hui puissent se niveler.

7) La coopération pour le transfert scientifique et technologique international, sur la base de compromis spécifiques, mais en mettant l'accent sur l'idée du développement de toutes les zones du monde : ce qui produira une amplification des marchés. Sans cela, la mise à l'écart de grandes zones et de populations entières générera des conflits incontrôlables par ces mêmes cercles militaristes qui encouragent le retard et la guerre. De plus, cela produira un crash économique mondial.

8) La formation de tribunaux régionaux et internationaux permanents, destinés à recevoir des plaintes, et à juger ceux qui portent atteinte à la vie et à la liberté des peuples, de leurs voisins, ou contre la vie à l'échelle internationale. En se rappelant que la transgression des Droits de l'Homme ne se réfère pas uniquement aux actions de violence physique directe, mais aussi à tout type d'imposition, principalement économique, que les grandes puissances appliquent contre des pays économiquement plus faibles. Ces tribunaux devront aussi recevoir des plaintes et se prononcer vis-à-vis des pays qui n'appliquent pas le contrôle des agents polluants et dégradants, ou qui mettent en danger aujourd'hui et pour le futur, la santé des populations locales, des populations voisines, et en définitive du système écologique planétaire.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le Parti Humaniste adopte le document connu sous le nom de "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme", approuvé le 10 décembre 1948 par les Nations Unies. Il fait remarquer que malgré le temps passé depuis sa proclamation, l'esprit et les paroles du texte sont encore valables aujourd'hui. Cette acceptation n'implique cependant pas un accord total avec la conception philosophique de l'être humain et de la société, sous-jacents dans cette Déclaration. L'Internationale Humaniste recommande à ses membres, à ses adhérents et sympathisants, de lutter de manière conséquente pour l'application de ses articles dans chaque pays. Le texte de la Déclaration est le suivant :

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ;

Considérant que la méconnaissance et le mépris de Droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme ;

Considérant qu'il est essentiel que les Droits de l'Homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression ;

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement des relations amicales entre nations ;

Considérant que dans la Charte, les Peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ;

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement ;

L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations, afin que tous les individus et

tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés, et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes les formes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personne juridique.

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes envers les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public, où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles sont commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 12

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun, ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 15

Tout individu a droit à une nationalité.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage,

durant le mariage et lors de sa dissolution.

Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

Article 17

Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Article 18

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Article 20

Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

Article 21

Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes, qui doivent avoir lieu périodiquement au suffrage universel égal et au vote secret, suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte-tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à ces syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous, en fonction de leur mérite.

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement d'activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts

et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent.

Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Article 28

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et les libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

Article 30

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Statuts de l'Internationale Humaniste

Les Partis Humanistes signataires, représentés par leur délégation en assemblée constituée à Florence, à la date du 7 janvier 89, ont décidé d'instituer un organisme de coordination sous le nom "Internationale Humaniste" qui, sans intervenir dans les questions internes des pays et des partis représentés collectera et distribuera l'information entre les Partis Humanistes membres. Elle aura également la fonction de diffuser la pensée et l'action humaniste dans le monde, ainsi que la promotion et le développement de la solidarité internationale entre les peuples qui luttent pour leur libération politique, économique et sociale. En ce sens elle aura un rôle persuasif et influant dans toutes les instances politiques, sociales et culturelles, en prenant une position claire dans les affaires internationales concernant les thèmes qu'elle défend.

I. Les Membres

Article 1 - Seront membres de plein droit de l'Internationale Humaniste les Partis Humanistes qui, ayant sollicité leur intégration, seront acceptés par l'organisation en tant que tels. Les postulants devront présenter leur déclaration de principes, leur mode d'organisation, leurs bases d'action politique et justifier des élections internes réalisées, en accord avec les documents institués par l'Internationale.

Article 2 - Seront membres adhérents les autres partis politiques et organisations politiques ou non, sociales, culturelles, ou philanthropiques qui signent les documents institués par l'Internationale, ainsi que ses statuts.

Article 3 - Les membres de plein droit auront "voix et charges" dans tous les organismes de l'Internationale. Les membres adhérents auront aussi "voix et charges" dans tous les organismes et pourront bénéficier de leurs accords, décisions et projets en participant activement dans tous leurs départements et commissions. Les adhérents des partis pourront assister comme observateurs.

II. Assemblée Générale

Article 4 - Il y aura une assemblée générale qui sera la plus haute instance de décision, composée par les représentants de tous les Partis Humanistes accrédités et par les adhérents de l'Internationale Humaniste. La session ordinaire aura lieu tous les trois ans et la session extraordinaire, chaque fois que 30 % des membres de plein droit ou la majorité des membres du conseil général la convoqueront, en la prévoyant au moins 21 jours avant, par l'intermédiaire du secrétariat général ou de la présidence.

Le quorum pour les sessions extraordinaires sera dans tous les cas de 51 % des membres de plein droit. La convocation comportera un thème spécifique.

Article 5 - Le quorum pour les sessions ordinaires sera égal aux deux tiers de ses membres de plein droit et leurs décisions seront adoptées par la majorité des membres présents. Si, lors du premier jour de session le quorum n'est pas atteint, il se tiendra le lendemain avec les participants présents. La convocation aux sessions ordinaires sera faite par chaque assemblée générale en fixant le lieu et la date, et en notifiant les Secrétaires Généraux des membres de plein droit accrédités, dans les 30 jours qui suivront la fin des sessions. Le pays où aura lieu l'assemblée suivante devra être choisi sur un autre continent. Les sessions dans tous les cas devront avoir une durée maximum de 4 jours consécutifs.

Article 6 - L'assemblée générale aura la faculté de : a) Proposer la ligne politique générale en accord avec l'information et l'analyse des pays, des régions et des continents ; b) Proposer des critères d'organisation et des projections politiques à ses partis membres ; c) Décider de l'admission ou de la suspension de membres ; d) Déléguer des commissions d'études interdisciplinaires de projets,

d'investigations, de séminaires et de conférences dans tous les domaines qui la concernent ; e) Modifier les statuts ; f) Amplifier, restreindre ou modifier les fonctions du Conseil Général ; g) Dénoncer, faire des pétitions, des suggestions et recommandations aux gouvernements et organisations ou aux entités culturelles, éducatives, économiques, religieuses ou sociales ; h) Elire le Conseil Général et fixer son siège ; i) Destituer des membres du Conseil Général et nommer leurs remplaçants pour la durée qui reste de leurs mandats ; j) Approuver, refuser ou faire objection au compte-rendu de gestion de la Présidence du Conseil Général.

Article 7 - Chaque membre de plein droit sera représenté par un maximum de 3 personnes dûment accréditées devant le Conseil Général par le Parti auquel elles appartiennent. Chaque adhérent peut représenter son parti à l'assemblée Générale, la même procédure s'appliquera aux membres adhérents. Chaque membre pourra présenter des questions à résoudre lors de l'assemblée Générale au plus tard 6 jours avant son ouverture, par lettre au Secrétaire Général.

Article 8 - Au cours du premier jour de session on élira un président et les trois secrétaires de l'assemblée, on lira le compte rendu de l'acte antérieur et le bilan de la gestion du Conseil Général. Les charges du président et de secrétaires de l'assemblée auront la même durée ; ils seront élus à la majorité des membres présents.

Article 9 - Le président de l'assemblée Générale dirigera les sessions et le débat sur les points soumis à décision. Les secrétaires réaliseront les actes respectivement pour les matériels politiques, sociaux et économiques traités. Ils assumeront la distribution de l'information et des matériels de l'assemblée au Conseil Général élu et aux partis accrédités.

Article 10 - Les sessions pourront être publiques pour élire les membres du Conseil Général et pour faire connaître les résolutions adoptées.

III. Conseil Général

Article 11 - Il y aura un organisme exécutif des résolutions et accords de l'assemblée générale, nommé Conseil Général. Il sera élu au cours de chaque assemblée générale ordinaire, au cours d'élections publiques et directes, pour une période de trois ans et sera composé par les membres pour les fonctions suivantes :

1. Présidence : composée d'un Président et de 5 Vice-Présidents ; 2. Secrétariat Général ; 3. Secrétariat de Coopération internationale ; 4. Secrétariat de Presse ; 5. Secrétariat des Relations Internationales ; 6. Secrétariat de la Femme ; 7. Secrétariat des Jeunes ; 8. Secrétariat du Travail ; 9. Secrétariat de la Communication ; 10. Secrétariat des Droits de l'Homme ; 11. Secrétariat des Etudes Politiques et sociales.

La fonction de présidence sera remplie par rotation par l'un des 6 membres élus à la présidence pour une année, à la suite d'élections entre eux.

Tout adhérent peut être élu membre de ce Conseil, sur proposition de la représentation accréditée de son parti.

Article 12 - Le quorum du Conseil Général sera de 9 membres y compris le Président et le Secrétaire Général. Il adoptera ses décisions à la majorité simple. En cas d'égalité de votes, celui du Président sera prépondérant.

Article 13 - Les fonctions du Conseil Général seront : a) Mettre en place les accords et la politique ainsi que la stratégie générale approuvée par l'assemblée générale ; b) Accomplir les tâches spécifiques que l'assemblée générale lui confie ; c) Créer les commissions ad hoc ou les départements dépendant des différents secrétariats ; d) Coordonner l'information entre les différents membres de l'Internationale ; e) Admettre ou suspendre provisoirement un membre de l'Internationale.

Article 14 - Les fonctions de la présidence seront : a) Désigner l'un de ses membres pour exercer la charge de Président pour une année ; b) Représenter l'Internationale face à tout gouvernement, nation ou organisation politique, économique, sociale, culturelle, religieuse ou philanthropique ; c) Souscrire conjointement avec le Secrétaire Général tous les accords que l'assemblée générale ou le Conseil Général lui confient pour la réalisation des buts de l'Internationale ; d) Ouvrir les sessions de l'Assemblée Générale, rendre compte de sa gestion et de celle du Conseil Général.

Article 15 - Les fonctions du Secrétaire Général seront : a) Coordonner le travail des secrétariats ; b) Tenir à jour la liste des membres de plein droit et des adhérents accrédités ; c) Avertir tous les membres des lieux et dates des assemblées, ainsi que des thèmes à traiter et des comptes de l'administration, un mois à l'avance ; d) Avaliser les documents produits par le Conseil Général ; e) Tenir à jour les archives des documents de l'Internationale ; f) Représenter, avec le Président, l'Internationale lors de l'adoption de documents avec d'autres entités ; g) Recevoir les demandes d'admission ou de suspension de membres par décision de l'Assemblée Générale.

Message du Président de l'Internationale Humaniste au Premier Congrès.

Au moment d'assumer la fonction qui m'a été attribuée, je voudrais vous faire part de quelques réflexions concernant tout d'abord le thème des Droits de l'Homme.

L'Internationale a fait sienne la Déclaration des droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948 par les

Nations Unies, et elle la considère comme l'un des instruments de sa fondation. Dès lors et jusqu'à ce jour, de nombreuses violations de la dignité humaine ont été perpétrées de toutes parts.

Les Droits de L'Homme n'ont pas de validité universelle comme cela peut être souhaité car ils ne dépendent pas du pouvoir universel de l'être humain, mais du pouvoir qu'une partie exerce sur l'ensemble. Si les plus élémentaires revendications émises pour gouverner son propre corps sont bafouées sous toutes les latitudes, il ne s'agit que d'aspirations qu'il faudra convertir en droits effectifs.

Les Droits de l'Homme n'appartiennent pas au passé, ils sont là, tournés vers le futur, se nourrissant d'intentionnalité, alimentant une lutte qui renaît à chaque nouvelle violation du destin de l'homme. C'est pourquoi toutes les revendications faites en leur faveur ont un sens, car elles montrent aux pouvoirs actuels qu'ils ne sont pas omnipotents et qu'ils ne contrôlent pas le futur.

Le monde d'aujourd'hui n'est pas organisé comme le souhaitent les humanistes ; le système juridique actuel n'est pas celui qu'ils revendiquent. Cependant, jusqu'à ce que cela change, les humanistes doivent placer leurs efforts dans l'amélioration des conditions du monde dans lequel ils vivent. Il en est de même des démocraties formelles d'aujourd'hui qui doivent être approfondies jusqu'à atteindre le niveau qualitatif qui correspond à la dignité humaine. Mais si cette action pour le changement est légitime, une lutte tenace s'impose lorsque les conditions se détériorent, pour atteindre le minimum acceptable, même si cela est loin des conditions optimales souhaitées.

Je veux dire que partout où existent des dictatures, elles auront devant elles des humanistes engagés, des ennemis qui les combattront jusqu'à obtenir le minimum acceptable ... jusqu'à ce que ces dictatures fassent place à la démocratie formelle et qu'un nouveau champ d'actions et de propositions soit atteint au cours de cette étape.

Le monde d'aujourd'hui se trouve dans un moment de grandes urgences, et nous apprécions les progrès réalisés dans une direction positive. Comment ne pourrions-nous pas soutenir fortement la politique de désarmement qui débuta par une révolution formidable au niveau des structures et des mentalités qui, depuis la Perestroïka et la pratique de la transparence, ouvre la voie à l'idéal d'une nouvelle société ? Comment ne pourrions-nous pas soutenir les efforts engagés au niveau de la démilitarisation de l'Europe, des Caraïbes, du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, et du Sud de l'Afrique ? Le retrait progressif des troupes d'Afghanistan, du Cambodge, d'Angola ; les cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, la diminution des agressions au Nicaragua, le début de discussions entre les Palestiniens et les Israéliens sont en effet des interventions prioritaires, et c'est ainsi que nous les humanistes comprenons ces efforts.

Nous sommes pour la consolidation d'une Europe unie et à cet égard, nous nous référons non seulement au marché commun mais aussi à la réunion de l'Est et de l'Europe Occidentale.

A ce sujet, quels efforts réels sont entrepris pour éviter la mort par inanition de millions d'être humains ? Quels moyens, combien de recours réels sont mobilisés afin de liquider la dette asphyxiante et explosive en Amérique latine ? Dans quelle proportion la technologie nécessaire au développement de zones peu favorisées est-elle transférée ? Quels moyens sont mis en place pour que les termes de l'échange entre le Nord et le Sud ne se détériorent pas de jour en jour ?

Tous les chiffres qui peuvent être présentés en réponse à ces questions ont un goût de farce ou de cynisme.

Il est clair qu'aujourd'hui le monde est "Un", qu'il n'y a pas de régions isolées de l'ensemble, et que toute catastrophe survenant dans un endroit produit des répercussions dans les autres. S'il est question d'élever le niveau des régions les moins favorisées, ce ne sera pas seulement pour des raisons de solidarité mais aussi pour sauver la vie humaine sur la planète vue comme une unité. En outre, la Terre est considérée comme lieu d'habitation pour l'être humain, et nous constatons que celle-ci est en voie de détérioration.

Ce n'est pas le moment de s'étendre sur ces graves problèmes. Cependant il s'agit de rappeler les premières idées de l'humanisme dans sa praxis politique : un peuple en situation d'augmenter son pouvoir réel (sans intermédiaire, que ce soit l'Etat ou le pouvoir des minorités) se trouve dans la meilleure condition pour se projeter vers le futur à l'avant-garde de la nation humaine universelle. Les Partis Humanistes de chaque endroit luttent pour cet idéal : que leur pays devienne l'avant-garde de la Nation Humaine Universelle.

Si l'on comprend l'idée particulière des partis nationaux comme un projet commun mondial, ce ne sera pas une simple expression mais un acte plein de sens que de proclamer : "Humaniser la terre !"

Hommage à Galilée Sur la place Santa Croce à Florence à l'occasion de la Première Internationale Humaniste le 7 janvier 1989.

"Moi, Galileo Galilei, lecteur de mathématiques à l'Université de Florence, j'abjure publiquement ma doctrine disant que le soleil est au centre du monde et bouge. Avec un cœur sincère et une foi non feinte, j'abjure, je maudis et déteste les susdites erreurs et hérésies, et n'importe quelle autre erreur, hérésie et secte contraire à la Sainte Eglise."

Ceci est le texte de l'abjuration arrachée à Galilée le 22 juin 1633 par le Tribunal de l'Inquisition sous la menace de la torture.

Galilée abjura pour ne pas subir le sort de Giordano Bruno, mené au bûcher avec un morceau de bois

encastré dans la bouche afin qu'il ne parle pas, et brûlé au Campo de Fiori à Rome un jour d'hiver de 1600.

Giordano Bruno, qui avait proclamé l'infinité de l'homme et de l'univers, l'existence d'innombrables mondes...

Après seulement trois siècles, les "descendants" de ceux qui avaient obligé Galilée à l'abjuration ont admis avec mauvaise volonté leur erreur, et Giordano Bruno attend encore qu'on lui rende justice ...

Mais ni la torture ni le bûcher n'ont empêché que des hommes et des femmes courageux se saisissent du télescope et le pointent non seulement vers les étoiles, mais aussi contre ceux qui les oppriment et les exploitaient.

Mais ceux-ci, les puissants de la terre, ont bien vite compris que la Nouvelle Science pouvait être utilisée pour alimenter leur avidité et pour étendre leurs privilèges. Ainsi ont-ils élevé "une progéniture de gnomes inventifs" - comme les a appelés Berthold Brecht - prêts à vendre leur science dans n'importe quel but et à n'importe quel prix.

Ces gnomes intelligents et aveugles ont cherché de toutes les manières à plier la nature à la volonté de puissance de leurs patrons et ils ont couvert la terre d'engins de mort.

D'autres ont utilisé leur génie pour inventer de nouveaux moyens de manipuler, faire taire, endormir la conscience des peuples. Des moyens plus sophistiqués et "propres" mais non moins douloureux et inhumains que le bâton encastré dans la bouche de Giordano Bruno.

Certes, nous savons que d'innombrables autres hommes et femmes ont utilisé la Nouvelle Science pour soulager la fatigue et la souffrance de l'humanité, pour enlever le bâillon de la bouche des opprimés, pour leur donner voix et confiance.

Mais nous savons aussi qu'aujourd'hui, au moment où le second millénaire de l'Occident touche à sa fin, la survie de l'espèce humaine est menacée et le cauchemar d'une catastrophe écologique est suspendu au-dessus de notre demeure commune, la Terre.

C'est pour cela que nous, les Humanistes venus des quatre coins de la terre jusqu'ici, face à l'édifice qui abrite le tombeau de Galilée, demandons à tous les hommes de science de la terre de se servir enfin de la science au bénéfice exclusif de l'Humanité.

Avec la voix qui a été enlevée à Giordano Bruno et, comme à lui, à des millions d'opprimés, avec cette voix qui maintenant résonne sur cette place, nous lançons cet appel : que dans toutes les universités, dans tous les instituts de recherche, soit institué un serment, un vœu solennel - analogue à celui créé par Hippocrate pour les médecins à l'aube de l'Occident - d'utiliser la Science seulement et exclusivement pour vaincre la douleur et la souffrance, pour humaniser la Terre.

II Congrès - Moscou du 4 au 9 octobre 1993

1. Documents présentés

1.1 Rapport de la Présidence

Le 7 janvier 1989 nous avons célébré le 1^{er} Congrès de l'Internationale Humaniste. Le processus qui avait débuté en 1984 par la formation des premiers partis humanistes s'est conclu par cet événement au cours duquel ont été approuvés les documents de fondation de l'Internationale Humaniste.

Cette année-là, l'opinion publique et les cercles politiques se polarisaient sur les changements qui commençaient à se produire en Europe de l'Est, et principalement en URSS, au travers de la Perestroïka et de la politique de la transparence.

Considérant les avancées positives dues à cette véritable révolution des mentalités et des structures liées à la rupture de "l'équilibre" mondial, basé sur un équilibre de puissance de guerre, aux mains des deux blocs divisant le monde depuis la deuxième guerre mondiale, l'Internationale a elle aussi porté son attention sur la chaîne des événements qui se sont produits dans les pays dits socialistes d'Europe de l'Est et qui ont eu d'importantes répercussions sur toute la planète.

Une fois conclus les travaux du premier congrès, une délégation de l'Internationale a parcouru différents pays de l'Est, dont la Yougoslavie, la Hongrie et la Russie, rencontrant de nombreux représentants des forces politiques et syndicales, d'institutions publiques des domaines culturel, économique et social, afin d'échanger sur le processus de transformation et ses perspectives possibles dans une direction humaniste.

Auparavant, une délégation des représentants des Partis Humanistes argentin, chilien, italien et espagnol en janvier 1987 s'était rendue en Yougoslavie. Invités par le gouvernement yougoslave, les humanistes furent reçus à Belgrade et outre les Autorités Gouvernementales et l'Alliance Socialiste, ils rencontrèrent des organismes d'autogestion, des instituts de l'université et des organisations syndicales.

Le principal intérêt de ces rencontres fut d'étudier de plus près le fonctionnement d'une économie basée sur l'organisation coopérative, ses avantages, ses inconvénients et ses perspectives.

Ainsi les premiers liens avec l'URSS et les idéologues de la Perestroïka s'étaient établis depuis l'Argentine avec Yvan Frolov, membre de l'Académie des Sciences d'URSS et par la suite Directeur de l'Institut de l'Homme et directeur de la Pravda. Ultérieurement, des membres du Comité de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine ont pris contact à deux occasions avec le Parti Humaniste chilien. Lors de la seconde, ils invitèrent deux de ses membres à participer en novembre 1990 à une série de réunions avec des personnalités politiques et sociales d'URSS et projetèrent une rencontre d'échange avec des membres

de l'Internationale Humaniste.

C'est ainsi qu'en avril 1991, 12 membres de l'Internationale, de différents pays (Chili, Argentine, Italie, Canada, Pérou, Angleterre, Espagne, etc.) ont participé à un séminaire à Moscou. L'intérêt éveillé par les différents thèmes autour des aspects théoriques et pratiques de l'humanisme produisit un échange fécond entre les humanistes de la délégation et les académiciens et scientifiques qui participaient au séminaire.

A partir des relations qui s'étaient établies à cette occasion, s'est fomenté la création en mai 1991 du Club Humaniste de Moscou, à l'instigation de Boris Koval et d'autres collaborateurs de l'Institut de Politologie ainsi que d'Emile Dabaguian, de l'Institut d'Amérique Latine de l'Académie des Sciences de Russie.

En juin 1992 une délégation de l'Internationale composée de représentants d'Espagne, Italie, Argentine, France, Canada et Chili, a accompagné le fondateur du Mouvement Humaniste pour participer à Moscou au séminaire international "Crise de la civilisation et alternative humaniste" et eut ainsi l'opportunité de renforcer les liens avec le Club Humaniste de Moscou et d'échanger sur les différents aspects de l'humanisme, au cours de nombreuses rencontres à l'Institut de philosophie de l'Académie des Sciences, à la Fondation Gorbatchev, à l'Académie Humaniste des Forces Armées, à la revue Amérique Latine, etc.

L'accélération du processus social et politique sous toutes les latitudes et les perspectives d'actions en découlant qui s'ouvraient pour les partis humanistes rendit évidente la nécessité de convoquer le second congrès de l'Internationale Humaniste, considérant que Moscou était le lieu le plus approprié pour sa réalisation.

C'est ainsi que se sont réunies à Moscou en novembre de la même année et dans ce même lieu, des délégations de 16 pays pour une conférence préparatoire au Congrès, organisée avec l'appui du Club Humaniste de Moscou.

Les travaux réalisés lors de cette conférence, ont posé les bases pour notre travail d'aujourd'hui et ont, en outre, renforcé les relations entre les partis et les associations participant.

Une réunion du Comité organisateur s'est déroulée à Buenos Aires en janvier 1993, et à cette occasion le Général Nikita Chaldimov, de l'Académie Humanitaire des Forces Armées de Russie, a donné une conférence au sujet de l'humanisation de FFAA.

Chaldimov a organisé une conférence internationale sur le même thème à Moscou, en mai 1993, à laquelle a également participé une délégation de l'Internationale Humaniste, et présenté un rapport sur : "La nécessité d'une position humaniste dans les Forces Armées contemporaines".

Bien que l'attention portée au processus de l'Europe de l'Est ait caractérisé l'activité de l'Internationale durant ces quatre dernières années, il faut mentionner d'autres initiatives qui se sont développées dans le même temps.

Après le premier Congrès, l'Internationale en janvier 1989 a établi les premiers contacts avec le Parti des Travailleurs du Brésil.

La même année, le Président de l'Internationale a voyagé au Paraguay pour négocier la libération de prisonniers politiques.

En janvier 1991, une délégation de l'Internationale lors d'une visite à Santiago du Chili, s'est réunie avec le Président Aylwin pour échanger sur les perspectives du marché commun latino-américain et la situation des droits de l'homme dans cette région.

Lors d'une visite ultérieure au Chili en avril de cette même année, la présence de l'Internationale a appelé l'attention de la presse nationale à lors d'une conférence de presse sur la situation des partis politiques en Europe et à lors de nombreuses entrevues.

L'activité de l'Internationale va sans aucun doute s'intensifier et s'organiser au niveau régional. Déjà, en effet, le Parti Humaniste argentin s'est intégré au Forum de Sao Paulo (auquel ont participé des organisations politiques d'Amérique Latine et des Caraïbes) lors de sa quatrième réunion qui s'est déroulée à La Havane du 21 au 24 juillet de cette année.

Les années qui nous séparent de notre premier congrès ont été des années de forts changements dans tous les aspects de la vie sociale, en une alternance d'explosions de conflits violents et d'actions positives vers le désarmement, la paix et la coopération entre les peuples.

Les rapports des délégations qui ont participé hier à une réunion informelle coïncident pour souligner une crise sociale et politique profonde dans tous les pays quels que soient la zone géographique, le système politique, et le niveau dit "de développement" où ils se trouvent.

L'échec du socialisme réel ainsi que l'échec du capitalisme triomphant a ont ajouté de la confusion idéologique à la crise des partis politiques traditionnels, qui ne représentent plus ni le peuple, ni les intérêts nationaux, ni une classe sociale, puisque ces concepts ont profondément changé.

Dans cette situation de confusion et d'instabilité le réveil de forces humanistes, pouvant donner des références avec des positions claires et une action permanente, devient possible et nécessaire.

Dans cette perspective l'Internationale Humaniste peut remplir son rôle actif de présence et de stimulation dans tous les pays. Le travail de ce II Congrès est de détecter des mécanismes et prendre des résolutions qui permettront de passer à cette nouvelle étape.

1.2 Message de la Commission Organisatrice

Chers délégués au congrès, observateurs amis humanistes,

Au nom de la commission organisatrice du Congrès, je souhaite expliquer brièvement notre vision des tâches de ce Congrès face au moment de processus de l'Internationale et les aspects du travail qui requièrent, à notre avis, une attention particulière.

Comme indiqué dans le rapport de la présidence, l'Internationale est entrée dans une nouvelle étape qui représente aussi de nouvelles possibilités d'influence et d'action à l'échelle mondiale, pour lesquelles des adaptations de type "organique" et la préparation de conditions permettant de donner une réponse efficace à ce nouvel échelon d'activité, sont nécessaires. Cette nouvelle étape est déterminée par une urgence croissante d'augmenter notre présence et notre position en tant que référence à l'échelle internationale, qui est la conséquence des changements historiques de ces quatre dernières années.

L'Internationale peut remplir une fonction importante en produisant des matériels idéologiques au sens large, qui permettraient de compenser le manque de développement de ce type dans les fronts politiques en formation, et dans d'autres qui, bien que développés, ne sont pas en situation de générer de tels développements par leur dynamique ou par le type de réponses concrètes qu'ils doivent produire.

Un mémento de matériels idéologiques de caractère théorique et pratique, avec une diffusion adaptée, pourrait permettre la mise en marche d'activités dans des endroits où il n'y a pas d'activité humaniste organisée, ou encore l'orientation d'autres structures existantes dans la direction de l'humanisme.

De plus, au niveau idéologique, l'Internationale peut remplir une fonction d'uniformisation des positions, particulièrement au niveau régional. Il arrive que différents fronts nationaux dans une même région, ou différentes villes dans un pays, ou différents groupes de base dans une ville, adoptent des positions contradictoires face à un même fait ou une même situation, ceci ayant pour conséquence la confusion, la perte d'énergie et d'efficacité dans l'action. En ce sens, l'Internationale pourrait élaborer des positions et faire des recommandations valables pour tous, ce qui permettrait de corriger ces déficiences.

L'Internationale génère des matériels de caractère idéologique de façon continue et pas seulement au rythme établi par nos congrès.

Il pourrait être mis en place par l'intermédiaire d'un secrétariat spécialisé qui la coordonnerait, la compilation de matériels produits par des commissions idéologiques nationales, en les homogénéisant, pour amplifier leur champs d'application. En outre, ce secrétariat pourrait mettre en marche un centre d'Etudes Humanistes permanent, qui permettrait le développement d'études particulières, aussi bien théoriques que pratiques. Des consultations préliminaires nous ont montré de la part de nos amis Russes et de l'Académie des Sciences un solide intérêt à démarrer ces activités à Moscou.

Il est important de revoir les matériels adoptés par l'Internationale lors de son Congrès constitutif à Florence, et de vérifier leur validité et leur "à-propos" face au moment historique actuel. De même il est important de déterminer des matériels ou des thèmes sur lesquels il semble urgent de fixer et de diffuser des positions. On ne pourra pas forcément aller au bout de grands développements dans le temps limité de ce congrès... mais on pourra certainement identifier les points à traiter sur ces thèmes, ces problématiques fondamentales.

Un document qui donne des positions face aux conflits et aux problématiques du monde d'aujourd'hui peut nous servir non seulement comme une orientation générale mais aussi pour donner référence à l'occasion de la célébration de ce Congrès.

Une relation plus organique et dynamique avec les fronts politiques nationaux est nécessaire pour fortifier leur action et chercher des formes de soutien qui puissent accélérer le développement de ces fronts nationaux ainsi que le soutien d'autres fronts dans différents pays.

Il y a beaucoup d'expériences dans les partis les plus développés, allant au-delà de la particularité locale et valables dans des contextes politiques et sociaux différents, où l'on pourrait clairement déterminer ce qui est adaptable et ce qui n'est valable que localement. Utiliser ce type d'expériences pourrait énormément accélérer notre développement à différents endroits. On pourrait envisager le déplacement d'assistants qui aideraient à la mise en marche de fronts d'action politique dans d'autres pays, évitant ainsi les erreurs et les retards qu'implique tout apprentissage.

On peut mettre l'intention à la formation d'activités, de fronts ou de partis même là où ils n'existent pas.

L'expérience de travail avec le Club Humaniste de Moscou, sa formation autour de contacts avec l'Internationale, sans existence préalable de structures politiques locales, a montré dans la pratique comment il est possible de mettre en marche des organisations politiques, à partir de l'action de l'Internationale en tant qu'organisme en relation avec le Mouvement Humaniste Mondial (on ne peut cependant laisser de côté, dans ce cas particulier, le rôle fondamental de la structure du Mouvement Humaniste, dans le développement de ce travail).

On peut concevoir des cas dans lesquels l'Internationale jouerait un rôle indépendant, de grande influence dans la médiation de conflits entre états, ou entre des nations à l'intérieur des états, par sa qualité d'organisation non impliquée dans les parties en opposition, ni dans les systèmes d'intérêts internationaux reliés à ces parties...

Il y a des précédents contemporains de médiation efficaces (tel que le Tribunal Russel durant la guerre

entre l'Inde et la Chine) où un individu de moralité reconnue, comme c'était le cas du philosophe Bertrand Russel, fut pour les deux états un arbitre plus crédible que d'autres organisations internationales reconnues.

Il est possible d'aspirer à un rôle de l'Internationale allant au-delà de ses fonctions de lien entre partis.

Parallèlement aux activités d'un front politique national et en concertation avec celui-ci, l'Internationale pourrait établir dans un pays, des relations avec différentes organisations et avec d'autres partis politiques, allant même jusqu'à promouvoir, si cela présentait un intérêt, des alliances de fronts amples ou d'autres formes de convergence d'action qui pourraient renforcer l'activité de ces fronts nationaux. Ne voit-on pas des germes de telles initiatives dans la présence de nos amis d'autres partis dans ce second congrès ?

Pour développer les fonctions ébauchées, l'Internationale a besoin d'une publication régulière contenant des matériels théoriques et pratiques, des informations sur ses activités et une synthèse du travail des partis nationaux. Cette publication peut travailler avec les publications nationales pour se compléter et se renforcer mutuellement.

Dans ce sens, on devra prêter attention aux aspects de contenu, périodicité, langues, distribution, financement, rédaction et impression.

En ce qui concerne son travail organique, l'expérience depuis 1989, semble indiquer que des lignes de communication courtes, des fonctions compactes, la possibilité de prises de décisions rapides, la mise en marche de fonctions adaptées qui cessent après avoir rempli la tâche requise... sont autant de caractéristiques qui donnent une plus grande efficacité et une plus grande capacité d'action.

Dans cette étape on doit aussi considérer la contribution financière des partis et organisations membres, ainsi que la recherche, de la part de l'Internationale, de ressources propres qui lui permettent de soutenir l'amplification de ses activités.

L'amplification des niveaux de participation non limités aux partis mais ouverts également à d'autres organisations et dans certains cas, à des individus, pourrait également renforcer la possibilité d'accroître son rayon d'influence.

Autour de ces thèmes, il serait très intéressant à la fin du travail du Congrès et en vue de la réunion plénière, de pouvoir compter entre autres avec des propositions de résolutions concrètes qui puissent servir de base à la mise en place des changements que requiert cette nouvelle étape de processus de l'Internationale.

Document du Mouvement Humaniste

Les humanistes, femmes et hommes de ce siècle, de notre époque, reconnaissent les antécédents de l'Humanisme historique. Ils s'inspirent des apports des différentes cultures et pas uniquement de celles qui, actuellement, occupent une place centrale. Ce sont, de plus, des hommes et des femmes qui laissent derrière eux ce siècle et ce millénaire, pour se projeter vers un monde nouveau.

Les humanistes sentent que leur histoire est très longue et que leur futur l'est bien plus encore. Ils réfléchissent sur l'avenir, en luttant pour surmonter la crise générale présente. Ils sont optimistes et croient dans la liberté et le progrès social.

Les humanistes sont internationalistes et aspirent à une nation humaine universelle. Ils comprennent de façon globale le monde dans lequel ils vivent et agissent sur leur milieu immédiat. Ils n'aspirent pas à un monde uniforme mais multiple : multiple par ses ethnies, ses langues et coutumes ; multiple par ses localités, régions et provinces autonomes ; multiple par ses idées et ses aspirations ; multiple par ses croyances, son athéisme et sa religiosité ; multiple dans ses formes de travail ; multiple dans la créativité.

Les humanistes ne veulent pas de maîtres ; ils ne veulent ni dirigeants ni chefs, et ne se sentent ni représentants ni chefs de quiconque. Les humanistes ne veulent pas d'un Etat centralisé ni d'un Para-Etat le remplaçant. Les humanistes ne veulent pas d'armée qui joue le rôle de police ni de bandes armées qui s'y substituent.

Mais entre les aspirations humanistes et les réalités du monde d'aujourd'hui, un mur s'est dressé. Le moment est donc venu de l'abattre. Pour cela, l'union de tous les humanistes du monde est nécessaire.

I. Le capital mondial

Voici la grande vérité universelle : l'argent est tout. L'argent est gouvernement, loi, pouvoir. Il est fondamentalement subsistance. Mais en plus, il est l'Art, la Philosophie et la Religion. Rien ne se fait sans argent ; on ne peut rien sans argent. Il n'y a pas de relations personnelles sans argent. Il n'y a pas d'intimité sans argent et même le choix de la solitude en dépend.

Mais la relation avec cette "vérité universelle" est contradictoire : la majorité des gens ne veulent pas de cet état de fait. Ainsi, sommes-nous face à la tyrannie de l'argent. Une tyrannie qui n'est pas abstraite car elle a un nom, des représentants, des exécutants et des procédés indubitables.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'économies féodales ni d'industries nationales, ni même d'intérêts de groupements régionaux. Aujourd'hui il s'agit, pour ces survivants historiques, d'accommoder leurs biens aux impératifs du capital financier international. Un capital spéculateur qui se concentre mondialement de façon progressive. Même l'Etat national a besoin de crédits et d'emprunts pour survivre. Tous mentent

l'investissement et fournissent des garanties pour que la banque assume les décisions finales. Le temps où les entreprises elles-mêmes, ainsi que les campagnes et les villes, deviendront la propriété incontestable de la banque va bientôt arriver. De même qu'arrivera le temps du Para-Etat, temps où l'ancien ordre sera anéanti.

Parallèlement, l'ancienne solidarité disparaît. En définitive, il s'agit de la désintégration du tissu social et de l'apparition, malgré la pénurie générale, de la déconnexion et l'indifférence entre des millions d'êtres humains. Le grand capital domine non seulement l'objectivité par le contrôle des moyens de production, mais aussi la subjectivité par le contrôle des moyens de communication et d'information. Dans ces conditions, le grand capital peut disposer, à son gré, des ressources matérielles et sociales, dégradant la nature irrémédiablement et écartant progressivement l'être humain. Pour cela, il dispose de technologies suffisantes. Et de même qu'il a vidé de sens les entreprises et les Etats, il en vide aussi la Science, la transformant en technologie produisant la misère, la destruction et le chômage.

Les humanistes n'ont pas besoin de beaucoup d'arguments pour étayer le fait qu'aujourd'hui le monde dispose de conditions technologiques suffisantes pour résoudre, en peu de temps, les problèmes touchant de vastes régions, à savoir : le plein emploi, l'alimentation, la salubrité, le logement et l'instruction. Si rien n'est fait dans ce sens, c'est tout simplement que la spéculation monstrueuse du grand capital l'en empêche.

Le grand capital, ayant épuisé l'étape de l'économie de marché commence à imposer sa discipline à la société pour affronter le chaos que lui-même a produit. Face à une pareille irrationalité, ce ne sont pas les voix de la raison qui se lèvent dialectiquement mais plutôt les plus obscurs racismes, fondamentalismes et fanatismes. Et si ce néo-irrationalisme vient à diriger des régions et des collectivités, la marge d'action des forces progressistes s'amenuisera de jour en jour. Par ailleurs, des millions de travailleurs ont déjà pris conscience aussi bien des irréalités du centralisme étatique que de l'hypocrisie de la démocratie capitaliste. Ainsi, les ouvriers se dressent contre leurs dirigeants syndicaux corrompus, tout comme les peuples remettent en question leurs partis politiques et leurs gouvernements. Mais il faut donner une orientation à ces phénomènes qui, autrement, s'enliseront dans des actes spontanés sans aucune continuité. Il faut débattre au sein du peuple des thèmes fondamentaux concernant les facteurs de production.

Selon les humanistes, les facteurs de production sont le travail et le capital. La spéculation et l'usure sont en trop. Dans la situation actuelle, les humanistes luttent pour que la relation absurde qui a existé entre ces deux facteurs soit totalement transformée. Jusqu'à ce jour, on a imposé que le profit revienne au capital et le salaire au travailleur, justifiant un pareil déséquilibre par le "risque" assumé par l'investissement... comme si chaque travailleur ne mettait pas en jeu son présent et son avenir soumis aux aléas du chômage et de la crise ! Mais la gestion et le pouvoir de décision à l'intérieur de l'entreprise sont également en jeu : le profit non destiné au réinvestissement dans l'entreprise, non destiné à son expansion ou à sa diversification, dérive vers la spéculation financière. Le profit qui ne crée pas de nouvelles sources d'emploi dérive aussi vers la spéculation financière. Par conséquent, les travailleurs doivent orienter leur lutte pour obliger le capital à un rendement productif maximum. Mais ceci ne pourra pas se réaliser sans le partage de la gestion et de la direction. Comment éviter autrement les licenciements massifs, la fermeture et le vide généré dans les entreprises ? Car le préjudice majeur réside dans le sous-investissement, la faillite frauduleuse, l'endettement forcé et la fuite des capitaux, et non pas dans les bénéfices résultant de l'augmentation de la productivité. Et si on insistait pour que les travailleurs confisquent les moyens de production suivant les enseignements du XIXe siècle, il faudrait alors tenir compte du récent échec du socialisme réel.

Quant à l'objection : "encadrer le capital, comme est encadré le travail, produit sa fuite vers des lieux et des zones plus profitables", on peut répondre : ceci ne se produira plus très longtemps, puisque l'irrationalité du schéma actuel mène ce capital à sa saturation et à la crise mondiale. Cette objection, outre sa totale immoralité, ignore le processus historique du transfert du capital vers la banque. Par ce transfert, le chef d'entreprise lui-même devient un employé sans pouvoir de décision, à l'intérieur d'un circuit dont l'autonomie n'est qu'apparente. Par ailleurs, au fur et à mesure que la récession s'accroît, les chefs d'entreprises commenceront eux aussi à prendre en considération ces différents éléments.

Les humanistes ressentent la nécessité d'agir non seulement dans le domaine du travail, mais aussi dans le domaine politique pour empêcher que l'Etat ne soit un instrument du capital financier mondial et pour obtenir que la relation entre les facteurs de production soit juste et pour rendre à la société son autonomie accaparée.

II. Démocratie formelle et démocratie réelle

L'édifice de la démocratie s'est gravement délabré lorsque ses bases principales se sont brisées : indépendance entre les pouvoirs, représentativité et respect des minorités. L'indépendance théorique entre les pouvoirs est un contresens. Il suffit de rechercher dans la pratique l'origine et la composition de chacun d'eux pour démontrer les relations intimes qui les unissent. Il ne pourrait en être autrement. Tous font partie d'un même système. De sorte que les crises fréquentes (empiétement des pouvoirs, superposition de fonctions, corruption et irrégularités) correspondent à la situation globale, économique et politique d'un pays donné.

A propos de la représentativité, depuis l'époque de l'extension du suffrage universel, on pensait qu'il

n'existait qu'un seul acte entre l'élection et la fin du mandat des représentants du peuple. Mais à mesure que le temps passait, on a vu clairement qu'il existe un premier acte par lequel un grand nombre élit un petit nombre, et un deuxième acte par lequel ce petit nombre trahit le grand nombre, en représentant des intérêts étrangers au mandat reçu. Déjà, ce mal couve dans les partis politiques réduits à des coupes de dirigeants, coupées des besoins du peuple. Déjà, dans la machinerie des partis, les grands intérêts financent les candidats et leur dictent la politique à suivre. Tout ceci met en évidence une crise profonde dans le concept et la mise en pratique de la représentativité.

Les humanistes luttent pour transformer la pratique de la représentativité en donnant la plus grande importance à la consultation populaire, le plébiscite et l'élection directe des candidats. Car il existe toujours, dans de nombreux pays, des lois qui assujettissent les candidats indépendants à des partis politiques, de même qu'il existe des subterfuges et des contraintes financières qui les empêchent de se présenter devant la volonté du peuple. Toute Constitution ou loi qui s'oppose à la pleine capacité du citoyen d'élire et d'être élu, se moque des fondements mêmes de la démocratie réelle qui est au-dessus de toute loi juridique. Et si l'on parle d'égalité des chances, les moyens de diffusion doivent se mettre au service de la population lors de la période électorale pendant laquelle les candidats exposent leurs propositions, en accordant à tous exactement les mêmes opportunités. Par ailleurs, on doit imposer des lois de responsabilité politique par lesquelles celui qui n'accomplit pas les promesses faites à ses électeurs risque la révocation, la destitution ou le jugement politique. Car l'expédient, pratiqué actuellement, par lequel les individus ou partis qui ne tiennent pas leurs engagements sont sanctionnés par les urnes lors du prochain scrutin, n'interrompt en rien le deuxième acte de trahison des électeurs. Il existe de plus en plus de moyens technologiques pour mettre en œuvre la consultation directe sur les sujets d'urgence. Il n'est pas question de privilégier les sondages ni les enquêtes manipulées mais de faciliter la participation et le vote direct grâce aux moyens électroniques et informatiques de pointe.

Dans une démocratie réelle, on doit donner aux minorités les garanties que mérite leur représentativité mais on doit également favoriser toute mesure qui facilite, dans la pratique, leur insertion et leur développement. Aujourd'hui, les minorités harcelées par la xénophobie et la discrimination demandent anxieusement à être reconnues et, dans ce sens, il est de la responsabilité des humanistes d'élever cette question au niveau des discussions les plus importantes, en prenant partout la tête de la lutte jusqu'à vaincre les néo-fascismes avoués ou dissimulés. En définitive, lutter pour les droits des minorités, c'est lutter pour les droits de tous les êtres humains.

Mais il arrive aussi que dans l'ensemble d'un pays, des provinces entières, des régions ou des provinces autonomes subissent la même discrimination par la contrainte qu'exerce l'Etat centralisé, aujourd'hui instrument insensible dans les mains du grand capital. Ceci devra cesser par la mise en place d'une organisation fédérative dans laquelle le pouvoir politique réel reviendra aux mains des dites entités historiques et culturelles.

En définitive, mettre en avant les thèmes du capital et du travail, les thèmes de la démocratie réelle et les objectifs de la décentralisation de l'appareil d'état, c'est acheminer la lutte politique vers la création d'un nouveau type de société : une société flexible et en changement constant, en accord avec les nécessités dynamiques des peuples, aujourd'hui asphyxiés par la dépendance.

III. La position humaniste

L'action des humanistes ne s'inspire pas de théories fantaisistes autour de Dieu, de la Nature, de la Société ou de l'Histoire : elle s'inspire des nécessités vitales qui consistent à écarter la douleur et à s'approcher du plaisir. Mais la vie humaine intègre à ces nécessités la préparation du futur en se fondant sur l'expérience passée et sur l'intention d'améliorer la situation présente. Son expérience n'est pas le simple produit de sélections ou d'accumulations naturelles et physiologiques - comme c'est le cas dans toutes les autres espèces - elle est aussi expérience sociale et expérience personnelle, lancées pour dépasser la douleur actuelle et l'éviter dans l'avenir. Son travail, de productions sociales accumulées, se transmet et se transforme de génération en génération, en une lutte continue pour améliorer les conditions naturelles, y compris celles de son propre corps. C'est pourquoi on doit définir l'être humain comme historique et disposant d'un mode d'action sociale capable de transformer le monde et sa propre nature. Et chaque fois qu'un individu ou un groupe humain s'impose à d'autres par la violence, il parvient à arrêter l'Histoire en transformant ses victimes en objets "naturels". La nature n'ayant pas d'intentions, lorsque l'on nie la liberté et les intentions des autres, on les transforme en objets naturels, en objets d'utilisation.

Le progrès de l'humanité, en lente ascension, requiert la transformation de la nature et de la société en éliminant la violente appropriation animale de certains êtres humains par d'autres. Quand cela arrivera, on passera de la préhistoire à une histoire pleinement humaine. En attendant, on ne peut partir d'une autre valeur centrale que de celle de l'être humain, entier dans ses réalisations et dans sa liberté. C'est pourquoi, les humanistes proclament : "Rien au-dessus de l'être humain et aucun être humain au-dessous d'un autre." Si on pose comme valeur centrale : Dieu, l'Etat, l'Argent ou toute autre entité, on subordonne l'être humain en créant des conditions pour son contrôle et son sacrifice ultérieurs. Pour les humanistes, ce point est évident. Les humanistes sont athées ou croyants, mais ne partent pas de leur athéisme ou de leur foi pour

fonder leur vision du monde et leur action ; ils partent de l'être humain et de ses nécessités immédiates. Et si dans leur lutte pour un monde meilleur, ils croient découvrir une intention qui fait avancer l'Histoire dans une direction qui progresse, ils mettent cette foi ou cette découverte au service de l'être humain.

Les humanistes posent le problème de fond : savoir si l'on veut vivre, et décider dans quelles conditions le faire.

Toutes les formes de violence physique, économique, raciale, religieuse, sexuelle et idéologique, par lesquelles le progrès humain a été entravé, répugnent les humanistes. Toute forme de discrimination, manifeste ou larvée, est une raison de dénonciation pour les humanistes.

Les humanistes ne sont pas violents mais, par-dessus tout, ils ne sont pas lâches et ne craignent pas d'affronter la violence car leur action a un sens. Les humanistes relient leur vie personnelle et leur vie sociale. Ils ne posent pas de fausses antinomies et c'est en cela que réside leur cohérence.

Ainsi est tracée la ligne de séparation entre l'Humanisme et l'Antihumanisme. L'Humanisme met en avant la question du travail face au grand capital ; la question de la démocratie réelle face à la démocratie formelle ; la question de la décentralisation face à la centralisation ; la question de l'antidiscrimination face à la discrimination ; la question de la liberté face à l'oppression ; la question du sens de la vie face à la résignation, la complicité et l'absurde.

Parce que l'Humanisme se fonde sur la liberté de choix, il possède la seule éthique valable aujourd'hui. De même, parce qu'il croit dans l'intention et la liberté, il distingue l'erreur de la mauvaise foi, il distingue celui qui se trompe du traître.

IV. De l'humanisme naïf à l'humanisme conscient

C'est à la base sociale - dans les lieux de travail et d'habitation des travailleurs - que l'Humanisme doit transformer la simple protestation en force consciente, orientée vers la transformation des structures économiques.

Quant aux membres combattifs des organisations syndicales et aux membres des partis politiques progressistes, leur lutte deviendra cohérente quand ils tendront à transformer les instances dirigeantes des organisations dont ils font partie, en donnant à leurs collectivités une orientation qui mettra à la première place - avant même les revendications à caractère immédiat - les questions de fond que propose l'Humanisme.

Un très grand nombre d'étudiants et d'enseignants, habituellement sensibles à l'injustice, rendront plus consciente leur volonté de changement dans la mesure où la crise générale du système les touchera. Et bien sûr, les gens de la presse, en contact avec la tragédie quotidienne, sont en mesure aujourd'hui d'agir dans une direction humaniste, de même qu'un certain nombre d'intellectuels dont la production se veut en contradiction avec les règles que fait valoir ce système inhumain.

Nombreuses sont les positions qui, ayant pour base la souffrance humaine, invitent à une action désintéressée en faveur des démunis ou des discriminés. Parfois, des associations, des groupes volontaires et des couches importantes de la population se mobilisent faisant ainsi un apport positif. Assurément, une part de leur contribution consiste à dénoncer ces problèmes. Cependant, ces groupes ne fondent pas leur action sur la transformation des structures responsables de ces maux. Ces positions s'inscrivent davantage dans l'Humanitarisme que dans l'Humanisme conscient. On trouve en elles, des protestations et des actions ponctuelles susceptibles d'être approfondies et étendues.

V. Le camp antihumaniste

A mesure que les forces mobilisées par le grand capital asphyxient les peuples, des positions incohérentes surgissent et se renforcent en exploitant cette souffrance, en la canalisant vers de faux coupables. A la base de ces néo-fascismes, se trouve une profonde négation des valeurs humaines. De même, dans certains courants écologistes déviés, la nature passe avant l'homme. Ils ne prêchent plus que le désastre écologique est catastrophique parce qu'il met en danger l'humanité, mais parce que l'être humain a attenté à la nature. Selon certains de ces courants, l'être humain est pollué, et par-là même il contamine la nature. Il serait préférable pour eux que la médecine n'eût pas connu de succès dans le combat contre les maladies et dans l'allongement de la durée de la vie. "La Terre d'abord" crient-ils avec hystérie, nous rappelant les proclamations du nazisme. De là, à discriminer des cultures qui polluent, des étrangers qui salissent, il n'y a qu'un pas. Ces courants s'inscrivent aussi dans l'Antihumanisme, car au fond ils méprisent l'être humain. Leurs mentors se méprisent eux-mêmes, en reflétant les tendances nihilistes et suicidaires à la mode.

Une partie importante de gens réceptifs adhèrent aussi à l'écologisme, car ils comprennent la gravité du problème que celui-ci dénonce. Mais si cet écologisme prend le caractère humaniste qui lui correspond, il orientera la lutte contre les promoteurs de la catastrophe, à savoir : le grand capital et la chaîne d'industries et entreprises destructrices, parents proches du complexe militaro-industriel. Avant de se préoccuper des phoques, cet écologisme devrait s'occuper de la faim, de la concentration urbaine, de la mortalité infantile, des maladies, du déficit sanitaire et du manque de logement existant dans de nombreuses parties du

monde. Et il mettra l'accent sur le chômage, l'exploitation, le racisme, la discrimination et l'intolérance dans ce monde technologiquement avancé. Un monde qui, d'autre part, est en train de créer des déséquilibres écologiques au nom de sa croissance irrationnelle.

Il n'est pas nécessaire de trop s'étendre sur des considérations concernant les diverses droites, instruments politiques de l'Antihumanisme. Leur mauvaise foi atteint de tels niveaux que, périodiquement, elles se proclament comme représentantes de "l'Humanisme". Dans le même esprit, la ruse cléricale, qui a prétendu théoriser sur la base d'un ridicule "Humanisme théocentrique", n'a pas manqué de se produire. Ces gens qui ont inventé les guerres de religions et les inquisitions, ces gens qui ont été les bourreaux des pères historiques de l'humanisme occidental, se sont approprié les vertus de leurs victimes allant même jusqu'à "pardoner les déviations" de ces humanistes de l'histoire. La mauvaise foi et le banditisme dans l'appropriation des mots sont énormes au point que les représentants de l'Antihumanisme ont tenté de se couvrir du nom "d'humanistes".

Il serait impossible de dresser l'inventaire des moyens, des instruments, des formes et expressions dont dispose l'Antihumanisme. En tous cas, jeter la lumière sur ses tendances les plus surnoises contribuera à ce que de nombreux humanistes, spontanés ou naïfs, révisent leurs conceptions et le sens de leur pratique sociale.

VI. Les Humanistes

L'Humanisme organise des fronts d'action dans les domaines du travail, du logement, des syndicats, de la politique et de la culture avec l'intention d'assumer de plus en plus le caractère de mouvement social. En procédant ainsi, il crée les conditions d'insertion pour les différentes forces, groupes et individus progressistes, sans que ceux-ci ne perdent leur identité ni leurs caractéristiques propres. L'objectif de ce mouvement consiste à promouvoir l'union des forces capables d'exercer une influence croissante au sein de vastes couches de la population, en orientant par son action la transformation sociale.

Les humanistes ne sont pas naïfs et ne se gargarisent pas de déclarations propres aux époques romantiques. Dans ce sens, ils ne considèrent pas leurs propositions comme l'expression la plus avancée de la conscience sociale, ils ne pensent pas non plus à leur organisation en termes indiscutables. Les humanistes ne feignent pas d'être les représentants des majorités. En tous cas, ils agissent en accord avec ce qui leur paraît le plus juste, visant les transformations qu'ils croient les plus appropriées et les plus réalisables, dans le moment qu'ils vivent.

Silo, 05/04/93

Statuts de l'Internationale Humaniste (Révision)

Les partis et organisations qui souscrivent, membres de plein droit de l'Internationale, représentés par leurs délégations au Congrès célébré à Moscou les 5 et 6 octobre 93, adoptent, par consensus des membres présents les modifications des statuts de l'Internationale, dont le texte définitif devient le suivant :

1. L'Internationale Humaniste

Est une association de partis, organisations et dans des cas particuliers, d'individus, qui travaillent pour l'établissement de l'humanisme dans le monde.

2. Objectifs de l'Internationale Humaniste

Renforcer les relations entre les partis et les organisations qui la composent. Aider à la formation et au développement des partis et organisations proches partout où il n'y en a pas. Diffuser la pensée et l'action humaniste dans le monde entier. Développer la solidarité entre toutes les Nations et aider les peuples qui luttent pour leur libération politique, économique et sociale. Pour cela, elle persuadera et influencera toutes les instances politiques, sociales et culturelles en définissant des positions sur tous les points relevant de ses intérêts.

3. Membres

3.1 Membres de plein droit

Seront membres de plein droit de l'Internationale, les partis et organisations politiques qui ayant sollicité leur adhésion seront acceptés en tant que tel. Les membres de plein droit auront le droit de parole et de vote et paieront la cotisation de membre.

3.2 Membres adhérents

Seront membres adhérents, les autres partis politiques et organisations sociales, culturelles, politiques et philanthropiques, qui ayant sollicité leur adhésion seront acceptés en tant que tel. Ils auront le droit de parole mais non de vote et paieront une cotisation.

3.3 Membres d'honneur

Auront qualité de membres d'honneur, les individus ou organisations qui par leur effort reconnu en faveur des idéaux humanistes, seront invités à participer en tant que tel par l'Internationale humaniste. Les

membres d'honneur auront le droit de parole mais pas de vote et constituent un corps consultatif assesseur du Conseil Général.

4. Organisation

4.1 Congrès

C'est l'organe maximal de l'Internationale Humaniste. Il définit ses principes et textes idéologiques officiels, détermine les statuts. Le Congrès reçoit un rapport des activités de l'Internationale depuis le dernier Congrès. Le Congrès détermine son propre agenda et se réunit régulièrement tous les 3 ans en lieu et place à définir par le Conseil Général. Le Comité Exécutif ou 50 % des membres de plein droit peuvent convoquer un Congrès Extraordinaire. Le Comité Exécutif se chargera de communiquer la date et le lieu de ce Congrès avec un minimum d'un mois de préavis.

4.1.1 Quorum

Le Quorum sera de deux tiers des membres de plein droit et les accords seront adoptés à la majorité simple des membres présents et représentés. Si le Quorum n'est pas atteint le premier jour de session du Congrès, il se réunira le jour suivant avec les membres qui assistent. Chaque membre de plein droit dispose d'une voix.

4.1.2 Représentation

Chaque membre de plein droit sera représenté par au plus trois personnes dûment accréditées. N'importe quel affilié peut représenter son organisation au Congrès. Chaque membre de plein droit pourra soumettre des questions à traiter par le Congrès jusqu'à 7 jours avant la réalisation de celui-ci en envoyant ses suggestions au Secrétaire Général.

4.1.3 Représentation en cas d'absence

Sont représentés les membres qui devant l'impossibilité d'assister au Congrès délègue à un autre membre la faculté d'exercer son droit de parole et/ou de vote.

4.1.4 Travaux du Congrès

Le premier jour de session seront élu un président et trois secrétaires d'Assemblée pour la durée du Congrès, qui seront chargés de la direction et du développement des procédures.

4.2 Conseil Général

C'est l'organe exécutif des résolutions et accords du Congrès. Il est élu en élection publique et directe durant le Congrès et reste en fonction 3 ans ou jusqu'à la célébration du Congrès suivant. Le Conseil se réunit de manière ordinaire une fois par an. Le Conseil réalise toutes les décisions entre les réunions du Congrès pour le bon déroulement des activités de l'Internationale et établit à cet effet ses propres règles de gestion. Ses décisions sont prises à la majorité, en cas d'égalité la voix du Président est prépondérante. Le Conseil proposera au Congrès des candidats pour les postes de président, de vice-président et secrétaire général. Le Conseil approuve le budget annuel présenté par le Secrétariat des finances ; il convoque le Congrès et peut convoquer conférences, séminaires, réunions régionales ou globales, établir des commissions spéciales nommant ses responsables et fixant ses buts et conditions de travail.

4.2.1 Composition

Le Conseil général est composé d'une présidence, d'une vice-présidence et d'un secrétariat.

4.2.2 Présidence

Composé par un président, son mandat est de 3 ans ou jusqu'au congrès ordinaire suivant. Il représente l'Internationale Humaniste publiquement. Avec le secrétaire générale et en consultant, si nécessaire, un ou plusieurs vice-présidents, il prendra les décisions politiques à sa discrétion entre les réunions du Conseil général. Il assiste à toutes les réunions de l'Internationale ; souscrit avec le secrétaire général tous les accords du Congrès et du Conseil général ; ouvre les sessions du Congrès, préside les sessions du Conseil général.

4.2.3 La Vice-présidence

Elle est composée d'un vice-président exécutif et de 6 ou plus vice-présidents. Le vice-président exécutif fait parti du Comité exécutif, avec le président et le secrétaire général. Les vice-présidents représentent publiquement l'Internationale, et peuvent développer des tâches spécifiques en son nom par délégation du Conseil général ou du Comité exécutif.

4.2.4 Secrétariat

Il est composé d'un secrétariat général et d'un nombre de secrétaire à déterminer par le Conseil général suivant les nécessités spécifiques. Toutefois, les secrétariats suivants seront fixes : relations publiques, finances et administration, communication et diffusion, étude et doctrine. La gestion et le fonctionnement des secrétariats est de la responsabilité du secrétaire général.

Les fonctions du secrétaire général sont :

Coordonner le travail des secrétariats ; Suivre la nomination des membres ; Notifier des lieux et dates des Congrès aux membres, ainsi que les thèmes et les comptes d'administration ; Tenir à jour les archives de l'Internationale ; Représenter l'Internationale, avec le Président, dans les actes publiques et la souscription de documents avec d'autres identités ; Recevoir les demandes d'admissions, suspensions ou expulsions de membres pour la considération du Conseil général.

4.3 Comité exécutif

Le Comité exécutif est composé du président, vice-président exécutif et du secrétaire général. C'est l'organe exécutif du Conseil général, il met en place ses décisions et est chargé de l'administration des tâches de l'Internationale, il décide au sujet de l'admission ou expulsion des membres. Il a la faculté de nommer des représentants extraordinaires de l'Internationale dans des pays, zones déterminées et ou de les charger d'une mission spécifique.

5. Finances

Les dépenses de l'Internationale seront couvertes par :

- a) Cotisations des membres de plein droit et adhérents ;
- b) Cotisation des organisations affiliées ;
- c) Dons ;

5.1 Cotisations

Les cotisations des membres seront déterminées par le secrétariat des finances selon le pays, le développement du parti ou de l'organisation et leur situation financière.

5.2 Gestion financière

Elle est de la responsabilité conjointe du secrétaire des finances, du président et du secrétaire général intégrant à cet effet le comité de finance. Le Comité de finance recommande au Conseil général pour approbation la réglementation et les procédures qui semblent les plus adéquates pour la bonne gestion financière.

5.3 Audit

Annuellement les comptes de l'Internationale seront révisés par des auditeurs externes.

6. Modification Des Statuts

Elle ne pourra se faire que lors du Congrès, sur recommandation du Conseil général et à la majorité des deux tiers des membres votants.

Document final du congrès - Déclaration Générale

Le deuxième Congrès de l'Internationale Humaniste, réuni à Moscou les 4-5-6 octobre 93, en analysant la situation du monde d'aujourd'hui, a convenu ce qui suit :

Nous vivons une crise généralisée qui affecte toutes les enceintes de la vie humaine.

Le projet de construire un monde nouveau sans prendre en compte l'être humain et l'exercice de la violence comme méthode, ont conduit l'humanité au bord d'une catastrophe.

Les intérêts égoïstes et la politique médiocre de groupes aux vues étroites, associés à l'ignorance à laquelle sont soumis d'amples secteurs de la population, aggravent et augmentent les proportions de la crise, alors que la faim et la malnutrition frappent des millions d'êtres humains.

Le chômage fait des dégâts. Chaque fois plus grand, même dans les pays les plus développés, en même temps que des conflits, parfois sanglants, de caractère ethnique et religieux touchent chaque fois plus de nouvelles régions, généralisant la souffrance et le mal être.

La discrimination augmente affectant surtout les secteurs les moins protégés de la société ; les minorités ethniques et culturelles sont de plus en plus affectées, ce qui menace leur propre survie.

L'avancée de la science et de la technologie permet de donner des solutions à ces problèmes, mais pour cela, il est nécessaire que la raison, l'intention et l'action solidaire des êtres humains se mettent en marche, dans cette direction, partout dans le monde.

Il ne suffit pas d'énumérer les dangers qui menacent l'humanité et d'informer à leur sujet au travers des moyens de communication. Maintenant est arrivée l'heure de prendre des mesures urgentes, concrètes et solidaires dans le but de sauver la vie, garantissant la sécurité et la prospérité à notre génération et aux générations à venir, construisant un monde aux multiples facettes et affirmant l'identité de chaque peuple, confession ou groupe humain.

Il est nécessaire de garantir la liberté de la personne face à l'oppression et la discrimination ; libérer ses capacités créatrices face à la déshumanisation ; élargir le cadre de la démocratie pour dépasser son caractère formel, la transformant en un moyen d'expression et en une garantie des droits pour tous.

Il faut développer la pratique de la représentativité, en rendant possible l'élection directe des représentants du peuple et le plébiscite, en donnant une réelle importance à toute forme de consultation populaire.

Les électeurs se réservent le droit de révoquer leurs représentants dans le cas où ils perdraient confiance en eux, ou s'ils ne tenaient pas leurs promesses.

Pour résoudre les conflits, le consensus est la forme adéquate, plutôt que d'imposer par la force, la volonté de la majorité, ceci ne pouvant refléter ni les intérêts ni la volonté authentiques. Ceci est évident dans les conflits ethniques et religieux où le concept de majorité n'est pas parfaitement applicable.

Nous aspirons à créer des expressions sociales, économiques, politiques et culturelles qui puissent garantir le développement du potentiel des peuples.

Il est nécessaire d'unir les efforts du travail et du capital pour obtenir ensemble, la productivité maximale

sur la base d'actions et de gestion communes.

Nous aspirons à transformer les actions spontanées de protestation en programme d'actions conscientes dans tous les milieux. Nous ne prétendons pas imposer nos principes et intentions ; notre objectif est de donner cohésion aux différents groupes culturels, scientifiques, politiques, etc. avec le dénominateur commun de l'orientation humaniste, réunissant les intentions pour la réalisation d'œuvres communes dans la direction de l'affirmation de la dignité humaine.

Nous sommes sûrs que le travail développé dans ce Congrès a contribué à l'échange d'expériences et qu'il permettra d'obtenir l'entente avec d'autres organisations d'inspiration démocratique et humaniste.

Les travaux du Congrès, malheureusement, coïncident avec des jours tragiques pour les habitants de Moscou, de la Russie, des pays frontaliers et le monde en général. Nous soutenons l'effort réformateur des gens de ce pays, avec la certitude que ce processus conduira à une situation plus cohérente et plus positive pour le peuple russe.

Ces événements vécus à Moscou nous confortent encore plus dans nos principes humanistes et dans le rejet de la violence comme moyen de transformation de la société.

Moscou - 6 octobre 93

Annexes

Message du Président de l'Internationale Humaniste au Forum Humaniste à Moscou

Chers amis,

En vous souhaitant la bienvenue à ce premier forum mondial humaniste, je vous remercie de votre présence et de vos apports.

Comme l'a expliqué Boris Koval, lors des trois jours antérieurs, nous avons participé aux travaux du second congrès de l'Internationale Humaniste.

En peu de jours, nous avons pu, grâce à la participation attentive et active de toutes les délégations, approfondir certains aspects qui nous ont paru avoir une forte priorité actuellement, tels que l'éducation et la santé des peuples, le passage de la démocratie formelle à la démocratie réelle, les relations entre capital et travail dans un modèle économique où les décisions et la gestion sont partagées, et toutes ces aspirations, qui exigent d'être converties de manière urgente en droits, que sont les Droits de l'Homme.

Face à une crise généralisée, où la faim et la destruction atteignent des millions d'êtres humains ; où le chômage cause des dégâts chaque fois plus importants, y compris dans les pays les plus développés ; où les conflits sanglants de caractère ethnique et religieux embrasent de jours en jours de nouvelles régions ; où la discrimination augmente, affectant surtout les secteurs les plus démunis ; où les minorités ethniques et culturelles sont chaque fois plus affectées, ce qui menace leur propre survie.

L'Internationale Humaniste, dans sa déclaration générale du Second Congrès a convenu qu'il ne suffit pas de se contenter d'énumérer les dangers qui guettent l'humanité et de l'en informer à travers les moyens de communication.

Le moment de mettre en place des mesures urgentes, concrètes et solidaires est arrivé afin de préserver la vie, garantissant ainsi la sécurité et la prospérité de notre génération et des générations à venir, construisant un monde aux multiples facettes où l'on ne nie pas l'identité de chaque peuple, confession ou groupe humain.

Les analyses réalisées avec les apports des délégations de nombreux pays, amènent à la conclusion que la crise actuelle, non seulement envahit le milieu politique, mais touche aussi tous les aspects de la vie humaine.

Dans la conférence préparatoire de ce congrès, qui se réalisa en novembre de l'année précédente dans ce même lieu, il nous apparut évident d'amener la discussion et la proposition d'une action transformatrice vers une direction humaniste dans un milieu plus ample que celui strictement politique.

La question à laquelle nous voulions apporter une réponse peut se formuler, en peu de mots, de cette manière : "Il existe dans le monde beaucoup d'organisations et d'individus avec une orientation humaniste, et qui cependant n'agissent pas politiquement dans le milieu partisan ou dans des fronts d'actions. Comment pouvons-nous faire pour réaliser un travail convergeant qui s'enrichirait d'expériences mutuelles et de ressources de tous types, et qui gagnerait ainsi en force et efficacité dans la tâche d'humaniser la terre ?"

Ainsi est née l'idée de ce forum mondial dans lequel conjointement à l'Académie des Sciences de Russie nous vous avons invité à participer. La réponse aussi enthousiaste à cette invitation rend évident le fait que le Forum Humaniste c'est vous, avec vos différentes histoires, expériences, cultures. C'est donc vous qui avez la tâche de donner une forme à cette idée. Nous croyons que c'est justement cette diversité d'expériences, d'histoires et de cultures qui, loin d'être une difficulté, est la richesse de ce forum et de cette société.

Il est fondamental de se connaître, d'identifier des points de convergence, connaître les activités, les expériences de travail, les contacts qui ont été pris, les projets en marche, etc. entre les participants du forum afin de comprendre comment peut se dérouler une convergence, un échange de possibilités, faire grandir l'action qui se déroule.

Le Forum aspire à être un forum permanent dont cette session est le point de départ, ainsi les participants verront comment maintenir le contact, comment faire circuler les informations et comment mener des actions conjointes.

Avec toute la confiance que ces jours constitueront un enrichissement pour chacun d'entre nous et qu'ils mettront les bases d'une action future, je vous souhaite à tous un bon travail.

Merci beaucoup.

Moscou, le 7 octobre 1993

Introduction au forum humaniste Par le fondateur du Mouvement Humaniste

Chers amis,

Le Forum Humaniste a pour objectif d'étudier et de fixer des positions sur les problèmes globaux du monde d'aujourd'hui. De ce point de vue, c'est une organisation culturelle dans le sens large du terme, dont l'action est de mettre en relation, tout en les structurant, les phénomènes issus de la science, de la politique, de l'art et de la religion.

Le Forum Humaniste définit la liberté de conscience et l'ouverture idéologique comme conditions indispensables pour appréhender les phénomènes complexes du monde contemporain.

Le Forum Humaniste a, à mon sens, la vocation de se transformer en un instrument d'information, d'échanges et de discussion entre individus ou institutions appartenant aux cultures les plus diverses de la planète. Il a, de plus, l'ambition de travailler de manière permanente, de sorte que toute information importante puisse circuler rapidement entre tous ses membres.

On serait en droit de se demander si de nombreuses institutions existantes ne pourraient pas réaliser ce travail avec un plus grand succès, compte-tenu de leur expérience, de leur puissance économique ou encore de leur disposition technique ou professionnelle. Ainsi, on pourrait penser que dans les enceintes universitaires, dans les institutions publiques ou privées, et jusque dans les organismes culturels des Nations Unies on puisse trouver le milieu idéal pour mener des investigations de cette envergure, et de là, diffuser les conclusions qui s'en dégagent, en supposant bien sûr qu'elles aient une certaine valeur. Nous n'écartons aucune collaboration ou échange avec ces différentes entités, mais nous avons un grand besoin d'indépendance, de liberté dans la formulation des questions, dans la définition des aires d'intérêts. Ceci n'est pas si simple pour les institutions qui ont leur propre dynamique, et donc leur dépendance matérielle et idéologique.

Le Forum Humaniste a donc pour ambition de fonder les bases d'une discussion globale future. Mais cela ne disqualifie pas "à priori" les apports faits jusqu'ici par différents courants de pensée et d'action, indépendamment du succès et de l'échec que ceux-ci ont pu avoir. Il sera même d'un intérêt majeur de prendre en compte les différentes positions et de comprendre que, dans une civilisation planétaire en gestation, la diversité des positions, valeurs et styles de vie prévaudra dans le futur, malgré les courants uniformisants. Dans ce sens, nous aspirons à une nation humaine universelle uniquement envisageable dans la diversité. Un système hégémonique centralisé ne pourra maintenir son pouvoir ni sur les périphéries, ni sur un style de vie, ni sur un système de valeur ou un prétexte idéologique, en s'imposant au prix de la disparition des autres. Aujourd'hui, nous vérifions déjà que la centralisation entraîne des réactions sécessionnistes, car il n'y a aucun respect de la réelle identité des peuples et des régions, qui pourraient parfaitement converger dans une véritable fédération de collectivités.

Et n'allons pas penser que le contrôle économique puisse faire des miracles.

Ou bien, y a-t-il encore quelqu'un qui croit que pour obtenir des crédits pour le développement, il devra en premier lieu réformer l'état, puis la législation, puis le mode de production, puis les coutumes et habitudes sociales, quelques temps après la mode vestimentaire, les traditions alimentaires, et enfin la religion et la pensée ? Cet absolutisme naïf rencontre des difficultés croissantes pour s'imposer et, dans le cas de sécessions déjà mentionnées, cela contribue à durcir et radicaliser les positions dans tous les camps.

Si, à travers la dictature de l'argent, on pouvait effectivement passer à une société de plénitude, nous pourrions accepter d'en parler davantage, mais si, pour parvenir à une société décadente et dénuée de sens, nous devons en plus accepter les conditions d'une involution humaine, le résultat en sera l'augmentation du désordre et de la détresse générale.

Le Forum Humaniste ne peut perdre de vue le fil conducteur de la diversité, il ne peut étudier les différentes cultures depuis l'optique d'un primitivisme zoologique, selon lequel cette culture sur laquelle il est assis représenterait la cime d'une évolution qui devrait être imitée par toutes les autres. Il sera beaucoup plus important de comprendre que toutes les cultures apportent leur contribution à la grande construction humaine. Mais le Forum Humaniste doit fixer des conditions minimales : la première est qu'il ne permettra pas la participation en son sein à des courants qui encouragent la discrimination ou l'intolérance, la seconde condition est qu'il ne peut accepter des courants qui poussent à la violence, comme méthode d'action pour imposer leur points de vue et conceptions, aussi nobles soient-ils. Il n'y a pas d'autres limites à la participation.

Le Forum Humaniste est internationaliste, mais cela signifie-t-il pour autant qu'en raison de son

œcuménisme, il doit délaissier l'aspect régional ou l'aspect local ? Mais comment pourrait-il disqualifier quelqu'un parce qu'il aime son peuple, parce qu'il aime sa terre, parce qu'il aime ses coutumes, ses proches et ses traditions ? Nous suffirait-il d'utiliser le simple qualificatif de "nationaliste" pour cesser de le prendre en considération ? Mais aimer ses propres racines est aussi une marque de générosité dans le respect du travail et de la souffrance des générations antérieures. Il y a une distorsion du nationalisme dans la mesure où l'auto-affirmation est en complète rupture avec la reconnaissance des autres collectivités, des autres peuples. De quel droit ce forum pourrait-il écarter les apports de celui qui se sent socialiste, soutenant l'idéal de parvenir à une société juste et égalitaire ? Que pourrions-nous rejeter, à part un modèle parmi tant d'autres où cet idéal a été dévoyé par l'imposition d'une tyrannie uniformisante ?

Pourquoi le Forum refuserait-il de prendre en compte ce libéral qui considère son modèle économique comme un instrument de bien-être pour tous, et non pas pour une élite ? Le Forum devra-t-il également discriminer les croyants ou les athées, en raison de leurs conceptions respectives ? Le Forum pourra-t-il en toute conscience défendre la supériorité de quelques coutumes sur toutes les autres ? Non, je crois que les limites ne peuvent pas aller au-delà des deux, et seulement des deux déjà mentionnées. De telle sorte que le Forum se définira en termes d'inclusion et non d'exclusion de la variété humaine.

Je ne peux m'étendre davantage dans cet exposé, je voulais seulement mentionner quelques thèmes à propos desquels nous désirons tous avoir une compréhension claire, et sur lesquels nous avons besoin de trouver la meilleure formule pratique d'action. Ces thèmes sont, de mon point de vue : le racisme et la discrimination croissants, l'interventionnisme grandissant des soi-disant organismes de paix dans les affaires internes des pays, la manipulation des Droits de l'Homme comme prétextes d'intervention, la vérité sur le respect des Droits de l'Homme dans le monde ; l'augmentation du chômage mondial ; l'augmentation de la pauvreté dans diverses régions et diverses couches des sociétés opulentes ; la détérioration progressive de la santé et de l'éducation ; l'action des forces sécessionnistes ; l'augmentation de la drogue et du suicide ; la persécution religieuse et la radicalisation des groupes religieux ; les phénomènes psychosociaux d'altération et de violence ; les dangers réels, vraiment prioritaires, de la destruction de l'environnement. Nous voudrions avoir aussi une perception claire du phénomène de déstructuration qui commence dans les organisations sociales et politiques, et qui finit par mettre en danger la relation interpersonnelle, l'articulation de la culture et de tout projet d'action commune des ensembles humains.

D'autre part, je voudrais attirer l'attention de ceux qui mettront en marche les commissions de travail, sur le fait que le Forum ne requiert pas une organisation complexe, mais au mieux quelques mécanismes de contacts et de circulation d'information ; il n'aura pas besoin d'énormes recours pour fonctionner, et donc le problème financier ne sera pas décisif pour une organisation de ce type ; il devra compter avec un support d'information périodique, d'avantage dans le style d'un bulletin que d'une revue formelle ; il devra créer le contact entre les personnes et les institutions qui peuvent travailler en commun, mais qui pour des raisons de distances ont des difficultés à le réaliser ; et pour finir, il devra compter sur un groupe de traducteurs avertis. De plus une commission du Forum peut constituer le Centre Mondial des Etudes Humanistes, et ceci contribuera à donner une permanence aux activités de sorte qu'en fixant certaines priorités, il pourra planifier les tâches à réaliser.

Je salue fraternellement les membres de ce forum et je tiens à exprimer à tous mon profond désir pour que se réalisent les travaux mis en œuvre aujourd'hui.

Moscou, le 7 octobre 1993

Adhésion à l'Internationale Humaniste

Peuvent être membres de l'Internationale Humaniste, les partis politiques, les organisations politiques non partisans, les organisations sociales, culturelles, philanthropiques, et les individus qui partagent les objectifs de l'Internationale Humaniste et adhèrent à l'idéologie du Nouvel Humanisme telle qu'exprimée dans le Document Humaniste.

Pour demander l'intégration à l'Internationale Humaniste, il suffit d'envoyer au Bureau de l'Internationale, à Rome, la fiche d'adhésion (par fax ou par courrier) et d'y joindre une documentation permettant de connaître les idées et les objectifs de l'organisation ou de l'individu motivant la demande d'intégration.